



Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion.

Département Sciences Financières et Comptabilité.

Mémoire de Fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science Financières
et comptabilité

Spécialité : Finance & Assurance.

Thème

**La mesure de la performance financière d'une
compagnie d'assurance :
Cas SAA (Agence 2083) Tizi-Ouzou**

Réalisé par :

- SLIMANI Ouiza
- TAMOUD Wissam

Encadré par :

- M^{me} LIMANI Ratiba

Membres de jury :

- Présidente : M^{me} RASSOUL Nadia, MCB, UMMTO
- Examinatrice : M^{me} REMIDI Djoummana, MAA, UMMTO
- Rapporteuse : M^{me} LIMANI Ratiba, MAA, UMMTO

Promotion : 2024

Remerciement

On remercie dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de M^{me} LIMANI Ratiba, on la remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.

Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs pour leurs générosités et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles.

Nos remerciements s'adressent aux membres de jury d'avoir accepté de juger notre travail.

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble du personnel de la Société Algérienne D'Assurance (Agence 2083) de la wilaya de TIZI OUZOU pour leur accueil et leur disponibilité.

Enfin nos remerciements pour tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie de mémoire :

A ma chère mère,

A mon cher père,

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs

A mes chers Frères,

A ma chère sœur Díhía et son mari,

A ma chère sœur Lycía et son mari,

Pour ses soutiens moraux et leurs conseils précieux tout au long de mes études

A ma chère grand-mère,

Que je souhaite une bonne santé

A mes grands-parents

Que leurs âmes soient bénies et accueillies auprès du créateur

A mon cher Fatah,

Qui m'a aidé et supporté dans les moments difficiles

A ma binôme,

Pour son entente et sa sympathie

A ma chère amie Sonia, Melina,

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles

Je Vous aime



Ouíza

Dédicaces

Je dédie ce mémoire :

A mes chers parents qui ont été toujours à mes cotés

A mon père,

Décédé trop tôt, qui m'a toujours poussée et motivée dans mes études

A ma mère,

Pour son amour, ses encouragements et ses sacrifices

A mes frères et sœurs,

En témoignage de l'amour et de l'affection qui nous attaches

A mes chers amis,

Hakim, Célia, Ghiles, pour m'avoir toujours accompagné

A ma binôme,

Complices audacieuse dans les dédales de la recherche et de la découverte

A mes beaux frères et mes belles sœurs,

Précieux compagnons de la présence et le soutiens à chaque étape de mon parcours

A mes chers petits neveux,

Koceïla, Amney, Hocine, que j'aime énormément

A toute personne qui de près ou de loin a participé à notre mémoire



Wissam

Liste des abréviations

Listes des abréviations :

Abréviations	Signification
AC	Actif courant
ACir	Actif circulant
ANC	Actif non courant
BFR	Besoin de fond de roulement
CA	Chiffres d'affaires
CAT NAT	Catastrophe naturelle
CR	Compte de résultat
CP	Capitaux propres
DCT	Dettes à court terme
FR	Fond de roulement
FRNG	Fond de roulement net global
IARD	Incendie, accidents et risques divers
GAV	Garantie des accidents de la vie
KDA	DA/Kg
MAN	Marge d'assurance nette
PA	Prime acquises
PC	Passif courant
PME	Petite et moyenne entreprises
PNA	Prime non acquises
PNC	Passif non courant
RC	Responsabilité civile
RC	Ratio combiné
RE	Rentabilité économique
RF	Résultat financiers
RFG	Ratio des frais de gestion
RLG	Ratio de liquidité générale
RNOO	Résultat net des opérations ordinaire
ROPI	Résultat ordinaire avant impôt
RRC	Ratio de rentabilité du capital
RRE	Ratio de rentabilité économique
RRFCP	Ratio de rentabilité financière des capitaux propres
RSAF	Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière
RS	Ratio de sinistralité
RTO	Résultat technique opérationnel
SAA	Société Algérienne d'Assurance
SAT	Sinistre à payer
SPA	Société par actions

TCP	Taux de croissance de portefeuille
TMAN	Taux de marge d'assurance nette
TN	Trésorerie nette
TR	Taux de résiliation
VE	Valeurs d'exploitations
VI	Valeurs immobilisées
VR	valeurs réalisables

Liste des tableaux

Liste des tableaux :

N° des tableaux	Désignation	Page
1	Actif du bilan	49
2	Passif du bilan	50
3	Compte de résultat	53
4	L'actif du bilan de la SAA	91
5	L'actif non courant	93
6	L'actif courant	93
7	Total de l'actif	94
8	Le passif des bilans de la SAA	95
9	Les capitaux propres de la SAA	97
10	Le passif non courant	98
11	Le passif courant	99
12	Total de passif	100
13	Le compte de résultat	101
14	La marge d'assurance de la SAA	103
15	Le résultat technique opérationnel de la SAA	103
16	Le résultat financier de la SAA	104
17	Le résultat net de la SAA	104
18	Ratio de croissance des primes émises	105
19	Ratio de croissance des primes acquises	105
20	Le ratio de sinistralité	106
21	Le ratio de frais de gestion	107
22	Le ratio combiné	107
23	Le ratio de productivité de l'actif	108
24	Le ratio de croissance de la marge d'assurance nette	108
25	Le ratio de la marge bénéficiaire	109
26	Le ratio de la rentabilité de la marge d'assurance	109
27	Le ratio de rentabilité d'exploitation	110
28	Le ratio du taux de résultat financiers	110
29	Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres	111
30	Le ratio de rentabilité économique	111
31	Le tableau de solvabilité	112
32	Le ratio de financement par la réassurance	112

Liste des figures

Liste des figures :

N° figures	Désignation	Page
1	Assurance dommage et assurance de personne	28
2	La réassurance	29
3	La coassurance	31
4	Résultat d'efficacité, d'efficience de la performance	38
5	L'organigramme de la direction régionale de la wilaya de Tizi-Ouzou	85
6	L'organigramme de l'agence 2083 BOUKHELFA Tizi-Ouzou	87
7	Représentation graphique de l'actif des bilans	95
8	Représentation graphique du passif des bilans	100

Sommaire :

Introduction générale	13
Chapitre I : Le cadre théorique et conceptuel de l'assurance et de la performance financière.....	17
Introduction.....	18
Section01 : les notions de base de l'assurance	18
Section 02 : les concepts de la performance financière.....	34
Conclusions.....	40
Chapitre II : l'aspect théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance.	41
Introduction :	42
Section 01 : l'analyse financière et les spécificités des états financiers pour une compagnie d'assurance.....	43
Section 02 : les outils de l'analyse financière pour une compagnie d'assurance.....	55
Conclusion.....	73
Chapitre III : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière..	74
Introduction	75
Section01 : Présentation de la SAA.....	75
Section 02 : la présentation des états financiers de la SAA (agence 2083) Tizi-Ouzou	85
Section 03 : étude de la performance financière de la SAA (agence 2083) Tizi-Ouzou par l'analyse financière.....	97
Conclusion.....	106
Conclusion générale	107
Bibliographie.....	110
Tables des matières.....	114
Résumé.....	122

Introduction générale

Le besoin de l'assurance est universel chez l'être humain. De tout temps, l'homme a cherché les moyens qui nous mettent à l'abri d'un monde de dangers, de préjudice ou de dégâts dont il est malgré lui victime. En effet, quel que soit l'action qu'il ait entreprise, l'homme a toujours présenté à l'esprit l'éventualité pègre de la catastrophe, il essaie de s'en préserver d'avance en s'en remettant à une sécurité qui le rassure et le protège. La naissance et le développement de l'assurance sont l'un des caractéristiques de la civilisation économique moderne, cependant ces opérations ne nécessitant ni outillage ni matières premières, et ainsi l'on aurait pu concevoir leur développement dans les économies commerciales de l'antiquité et du moyen âge.

Le domaine de l'assurance est donc, un service un peu particulier dans le sens où l'on paye pour un service qui ne sera pas rendu immédiatement. On est certain de payer, mais sans savoir si cela va servir à quelque chose ou si l'on va recevoir un jour un retour sur notre investissement. De plus ce n'est pas facile non plus pour un assureur de fixer un prix pour son service. Il ne peut se faire une idée précise qu'une fois son exercice comptable est terminé.

De nos jours, les assureurs sont donc devenus des acteurs économiques incontournables, auxquels toute compagnie d'assurance pourra faire recours pour se prémunir contre les risques pouvant se réaliser dans le futur. Aussi, les entreprises étant des acteurs centraux de l'activité économique, elles sont confrontées à plusieurs aléas qui peuvent perturber leurs existences. Et pour se prémunir contre eux, elles font appel aux assureurs pour limiter leurs impacts.

Face à un monde économique de plus en plus concurrentiel, l'entreprise doit améliorer sa performance qui est, la recherche de la maximisation du rapport entre les résultats atteints par l'entreprise et les moyens employés, et pour atteindre un but déterminé nous nous livrons à une analyse objective de la performance de l'entreprise grâce à l'identification des indicateurs clés mais aussi des outils permettant d'atteindre cette dernière.

La mesure de la performance financière permet d'évaluer la santé globale d'une compagnie d'assurance. Cela inclut l'évaluation de sa rentabilité, de sa solvabilité, de sa liquidité et de sa capacité à honorer ses obligations envers les assurés.

En outre, la mesure de la performance financière prend une dimension essentielle au sein de toute organisation dont l'existence dépend de l'efficacité. Le concept est multidimensionnel et il existe autant d'approches de la performance que de parties prenantes. Performance économique, technique, humaine, chacun la construit en fonction des objectifs qu'il assigne à l'organisation.

Par ailleurs, l'analyse financière est une méthode de connaissance des performances permettant de se faire une opinion sur la compagnie d'assurance à travers de ses états financiers. C'est une méthode qui vise à évaluer globalement le degré de performance actuel et futur de la compagnie d'assurance.

L'analyse financière permet de comprendre et d'analyser les performances passées, d'anticiper les stratégies pour des performances futures réussies et de formuler les mesures à prendre pour des décisions plus intelligentes et plus fiables.

Pour atteindre ces différents objectifs, l'analyse financière utilise de différents outils d'analyse qui mobilisent des informations issues de la comptabilité classique (bilan, compte de résultat...). La recherche d'équilibre du point de vue financier de la compagnie d'assurance s'intègre dans une réflexion permanente de l'amélioration continue de la rentabilité de l'entreprise

Enfin, l'identification des paramètres et du potentiel de performance sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant d'entreprise, puisqu'ils permettent de mieux planifier la politique stratégique.

Notre mémoire est centré sur la mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance, ce qui nous amène à poser la problématique suivante :

« Quelle est l'importance de l'analyse financière comme mesure de performance dans une compagnie d'assurance ? »

L'analyse de cette question nécessitent d'autres, notamment :

- C'est quoi la performance financière ? et quel sont ses indicateurs ?
- Quels sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?

La mesure de la performance financière représente un intérêt plus important pour la compagnie d'assurance, car elle est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer la réussite de cette dernière, et elle permet d'apprécier les résultats d'intégration des objectifs organisationnels. Elle est aussi destinée à associer des actions positives ou négatives à ce comportement responsable des membres de la compagnie d'assurance.

Elles permettent d'évaluer la situation financière d'une compagnie, d'en apprécier l'évolution d'une année à une autre.

Ce travail de recherche consiste à faire une étude théorique et pratique sur la mesure de la performance financière. Etant donné que l'objectif est de répondre à un besoin de recherche et d'analyse dans le domaine de la finance et l'assurance, et d'approfondir la compréhension des méthodes de mesure de la performance financière dans le secteur des assurances.

Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous allons suivre la démarche suivante :

Pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, documents officiels).

Concernant le cadre d'analyse nous avons utilisé des documents comptables recueillis auprès de l'agence de la SAA et son rapport d'activités.

Pour bien mener ce travail de recherche, nous l'avons structuré en trois chapitres principaux :

Le premier chapitre sera consacré sur le cadre théorique et conceptuel de l'assurance et la mesure de la performance financière qui est composé sur des notions de base de l'assurance, les notions de base de la performance financière.

Le deuxième chapitre est consacré au cadre conceptuel de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance, qu'est subdivisé en trois sections, où nous allons analyser la mesure de la performance, les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance, et enfin les outils de la mesure de la performance financière.

Enfin, nous terminons ce travail par un cas pratique au sein d'une compagnie d'assurance : SAA, Tizi-Ouzou (Agence 2083), qui est une société qui regroupe ses domaines d'activités suivant les besoins de l'homme moderne. Et dans le but d'analyser les états financiers, son équilibre et les différents ratios.

Chapitre I :

**Le cadre théorique et conceptuel de
l'assurance et de la performance
financière**

Introduction :

L'assurance est un pilier essentiel de la protection financière, offrant une tranquillité d'esprit face à l'incertitude de l'avenir. Que ce soit pour se prémunir contre les accidents de la vie, les dommages matériels ou les risques professionnels, l'assurance joue un rôle crucial dans la gestion des risques.

En conséquence, la performance est la capacité d'atteindre des objectifs préalablement fixés, exprimés en terme d'efficacité de processus, de qualité de service ou d'efficience de la gestion

Nous allons présenter en premier lieu, le cadre général de l'assurance, ainsi que les notions de base, en deuxième lieu, nous présentons les notions de base liés à la performance financière.

Section 01 : Les notions de base de l'assurance

L'assurance est un domaine essentiel dans notre société moderne, offrant une protection financière contre les risques et les aléas de la vie. Que ce soit pour protéger nos biens, notre santé ou notre avenir financier, l'assurance joue un rôle crucial dans la gestion des incertitudes et des événements imprévus.

Dans cette section, nous explorerons plus en détails ces notions de base de l'assurance tels que la naissance de l'assurance et les différentes définitions, en examinant les bases techniques de l'assurance.

1. La naissance de l'assurance :¹

L'histoire de l'assurance revêt un intérêt certain pour comprendre nombre de mécanismes et de règles applicables aujourd'hui. Elle met aussi en exergue une évidence : l'assurance n'existe que pour satisfaire des besoins

Nous allons le démontrer en exposant comment est née l'assurance dans la première section

1-1. L'assistance mutuelle :

Dès la plus haute antiquité, les hommes se sont réunis pour venir en aide à ceux qui étaient frappé par le sort. Les Sumériens, peuple habitant la Mésopotamie 5000 ans avant Jésus-

¹ COUILBAULT François, COUILBAULT-DI TOMMASO Stéphanie, HUBERTY Virgine. « Les grands principes de l'assurance ». 13^{ème} éd. L'ARGUS de l'assurance. 2017. P17

Christ, pratiquaient un système d'assistance mutuelle en cas de perte des marchandises transportées par caravane

Nous trouvons également trace d'une telle pratique dans le code Hammourabi, plus ancienne collection de lois connue, gravée sur pierre et datant du 18^e siècle avant Jésus-Christ

A Athènes, existait des associations permettant le versement de « secours » dans certains cas, comme le décès

Chez les Romains, on trouve également des associations intervenant lors de la survenance de certains événements. Citons l'association des légionnaires qui prévoyait une bourse en cas de départ lointain aux colonies

Mais ces formes d'assistance mutuelle ne sont pas véritablement à l'origine de l'assurance

1-2. Le prêt à la grosse aventure :

Le prêt à la grosse aventure a permis la naissance de l'assurance. Ce prêt était déjà pratiqué par les Grecs et les Romains. Et voici le mécanisme :

- Pour le commerce maritime, les marchands avaient besoin de beaucoup d'argent. Ils s'adressaient à des banquiers qui leurs prêtaient les capitaux nécessaires
- Si le bateau faisait naufrage, le marchand ne remboursait rien au banquier. En revanche, en cas de réussite de l'expédition, le prêteur était non seulement remboursé, mais touchait en plus une participation très élevée en compensation du risque encouru. L'intérêt pouvait atteindre 40, voire 50%

Au 12^{ème} siècle, avec la reprise des échanges commerciaux, le prêt « à la grosse » se redéveloppa et donna lieu à des abus quant au taux d'intérêt

Le pape Grégoire IX, par Décrétale de 1234, interdit le prêt usuraire (taux d'intérêt excessif) et ainsi condamna le prêt à la grosse aventure

Il fallut trouver un moyen qui permet au banquier d'être certain du remboursement de son prêt. Ainsi, peu à peu, fut mis en place un système qui donna naissance à l'assurance maritime : des banquiers ou des groupements de commerçants acceptèrent de garantir, en cas de perte, la valeur du navire et la cargaison, moyennant le paiement d'une somme fixée au préalable

L'écrit qui matérialisait ce contrat s'appelait déjà une police (au sens de preuve). La promesse de garantie était l'assurée et la somme payée à l'avance le premium

Nous trouvons fort peu de contrats d'assurance de cette époque, car ils étaient « cassés », c'est-à-dire déchirés, une fois le voyage assuré terminé

Le plus ancien contrat d'assurance conservé jusqu'à nos jours a été émis à Gênes, en Italie, en 1347. En France, nous possédons une police datant de 1437, émise à Marseille par des assureurs génois

2. Définition de l'assurance :

Plusieurs définitions ont été données à l'assurance par plusieurs aspects. Les uns aspects économiques, d'autres, les aspects techniques et juridique. Nous avons quatre (04) définitions :

2-1. Définition générale :

D'une manière générale, l'assurance peut être définie comme une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ces conséquences²

2-2. Définition juridique :

L'assurance est, au sens de l'article 619 du code civil, un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire, au profit duquel l'assureur est souscrite, une somme d'argent, une rente ou un autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat³

2-3. Définition économique :

L'assurance est un moyen de couvrir les conséquences financières des risques qui ne peuvent être éliminés par les mesures de prévention, comme les autres mesures de prévention, l'assurance à un coût proportionnel au montant des garanties prévues et qui se trouve nécessairement inclus dans celui des produits ou prestations vendues ou fournies par l'assuré⁴

2-4. Définition technique :

L'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré se fait permettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie, l'assurance qui prend en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique⁵

²COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P45

³ Ordonnance N° 95-07 du 25 janvier 1995 relatives aux assurances Art. 2. (Modifié par l'art. 2 L 06-04)

⁴ COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg. « Les grands principes de l'assurance ».10^{ème} éd. Paris : largus, 2011, P57

⁵ COUILBAULT, F. CONSTANT, E. Op.cit. P57

3. Les bases techniques de l'assurance :

Pour bien cerner et comprendre l'opération d'assurance, il est utile de définir ses éléments et ses acteurs consécutifs :

3-1. Les acteurs d'une opération d'assurance :

Les acteurs d'une opération d'assurance sont des acteurs qui ont un intérêt direct ou indirecte dans les opérations d'assurance, nous distinguons cinq (05) éléments qui découlent d'une opération d'assurance :

3-1-1. L'assuré :

L'assuré est la personne physique, ou morale, sur la tête ou sur les intérêts de laquelle repose une assurance, c'est-à-dire celle qui est menacée par le risque couvert, soit dans sa personne, soit dans son patrimoine, la qualité d'assuré est donc spécifique et ne peut être simplement ramenée ni à celle de partie au contrat, ni à celle de bénéficiaire. En réalité, l'assuré est celui qui présente l'intérêt d'assurance⁶

3-1-2. L'assureur :

L'assureur c'est la personne morale qui s'engage à verser le capital (ou la rente) prévu, conformément aux clauses du contrat. Cela à condition que l'engagement réciproque du souscripteur ait été satisfait. L'assureur doit être présent avant, pendant et après la souscription du contrat :

- Avant la réalisation du contrat : il doit concevoir des produits correspondant aux besoins, informer et conseiller utilement les éventuels clients.
- Lorsque le contrat est souscrit : il doit veiller à la confection de la police d'assurance dans les meilleurs délais et selon les normes convenues.
- Une fois garantie acquise : il doit non seulement régler les sinistres, mais encore répandre aux questions des assurés, fournir des attestations, surveiller l'évolution des garanties, proposer des modifications⁷

⁶ ABRAVANEL-JOLLY, Sabine. « Droit des assurances », 3^{ème} éd, 2020. P21

⁷ COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg., LATRASSE, Michel. « Les grands principes de l'assurance ». Largus, 2002. P12

3-1-3. Le souscripteur :

Le souscripteur, ou le preneur d'assurance, est le contractant de l'assureur au contrat d'assurance. C'est la partie au nom de laquelle la police est signée, et qui s'engage au paiement des primes. Si, souvent, c'est l'assuré lui-même qui souscrit un contrat d'assurance pour son propre compte, une personne peut souscrire un contrat pour le compte d'autrui ; il s'agit alors d'une assurance pour le compte de qui il appartiendra⁸

3-1-4. Bénéficiaire :

Le bénéficiaire est la personne contractuellement désignée comme telle par le contrat, et qui en cas de sinistre, recueille la prestation d'assurance. Cela peut être le souscripteur s'il cumule sur sa tête les qualités de partie du contrat d'assuré et de bénéficiaire de l'indemnité d'assurance ; dans ce cas, il souscrit un contrat pour son propre compte. Mais lorsque l'assurance est souscrite pour le compte d'autrui, souscripteur, assuré et bénéficiaire sont des personnes différentes⁹

3-1-5. Le tiers :

Le tiers se définit, a contrario, comme toute personne autre que l'assuré et autre qu'un certain nombre d'individus limitativement énumérés

En générale, ne sont pas considérés comme tiers :

- Le conjoint, les ascendants et les descendants de l'assuré
- Les préposés, salariés ou non, de l'assuré dans l'exercice de leurs fonctions

Mais on prévoit une exception en ce qui concerne les recours des organismes de sécurité sociale. C'est-à-dire que l'on garantira l'assuré pour les dommages subis par son conjoint, ses ascendants, ses descendants ou ses préposés lorsque sa responsabilité pourra être engagée par les organismes sociaux. Il s'agit d'hypothèses bien précis et exceptionnelles.¹⁰

3-2. Les éléments d'une opération d'assurance :

Nous distinguons quatre (04) éléments d'une opération d'assurance :

⁸ ABRAVANEL-JOLLY, S. Op, cit. P21

⁹ Idem. P21

¹⁰ COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P201

3-2-1. Le risque :

Les assureurs définissent classiquement le risque comme « l'événement dommageable dont la survenance est incertaine (aléatoire), quant à la date de cette réalisation ; il se dit aussi bien l'éventualité d'un tel événement en général, que de l'événement spécifique dont la survenance est envisagée » comme le définit COURTIEU G. (2002).

Le risque est un événement futur, incertain et ne dépendant pas exclusivement de la volonté de l'assuré ; ou un événement certain mais dont la date de survenance est inconnue¹¹

3-2-2. La prime (cotisation) :

La prime est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée. Elle est payable au départ de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance, d'où son nom de prime (que nous retrouvons dans la locution « de prime abord » ou dans le mot « primeur » qui signifie en premier)¹²

3-2-3. L'indemnité (la prestation de l'assureur) :

L'engagement pris par l'assureur en cas de réalisation du risque consiste à verser une prestation. Il s'agit, d'une manière générale, d'une somme d'argent destinée.

- Soit au souscripteur et assuré, par exemple en assurance incendie
- Soit à un tiers, par exemple en assurance de responsabilité
- Soit au bénéficiaire, par exemple en assurance vie (en cas de décès)

En pratique, il convient de distinguer deux (02) sortes de prestations :

- Des indemnités qui sont déterminées après la survenance du sinistre, en fonction de son importance (par exemple : incendie d'un bâtiment)
- Des prestations forfaitaires qui sont déterminées à la souscription du contrat, avant la survenance du sinistre (par exemple : assurance vie)¹³

¹¹ François Couilbault, Constant Eliashberg, Michel Latrasse, « Les grands principes de l'assurance », 6^{ème} éd, l'argus de l'assurance, paris, 2003, P51

¹² Idem. P51

¹³ Idem. P52

3-2-4. La compensation :

Chaque souscripteur verse sa cotisation sans savoir si c'est lui ou un autre qui en bénéficiera mais conscient de fait que c'est grâce à ses versements et à ceux des autres souscripteurs que l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistrés¹⁴

4. La classification de l'assurance :

On peut établir deux sortes de classification des assurances : la première qui est une classification technique qui permet de distinguer entre les assurances de répartition et celles de capitalisation. Une autre classification des assurances est celle qui est juridique, cette classification établit la distinction entre l'assurance de dommage et l'assurance de personne

4-1. Classification technique :¹⁵

On distingue deux types : les assurances gérées en répartition et les assurances gérées par capitalisation :

4-1-1. Les assurances gérées en répartition :

Il s'agit des assurances gérées selon une technique correspondant strictement à la définition de l'assurance donnée précédemment. L'assureur ne fait que répartir entre les assurés sinistrés, la masse des primes (ou cotisations) acquittées par l'ensemble des membres de la mutualité. Cette répartition s'opère par année. Sont notamment concernées les assurances incendie et automobile. On observe que dans ce type d'assurance, la fréquence du risque est constante (ou presque). Elle varie peu d'une année à l'autre. Les assurances gérées en répartition sont les assurances IARD (incendie, accident, risques divers). Elles englobent les assurances du bien et de responsabilité ainsi que certaines assurances de personnes comme les assurances complémentaires santé et dommages corporels.

4-1-2. Les assurances gérées par capitalisation :

Certaines assurances présentent les particularités suivantes :

- D'une part, elles sont souscrites à long terme (pour une longue durée) et comptent un aspect « épargne »

¹⁴ COUILBAULT, F. CONSTANT, E. LATRASSE, M. Op, cit. P52

¹⁵ COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P61

- D'autre part, le risque assuré n'est pas constant, la fréquence augmente ou diminue en cours de contrat : c'est le cas de la probabilité de décès et de la probabilité de survie de la personne humaine.

En conséquence, dans sa gestion, l'assureur doit placer tout ou partie des primes pour les faire fructifier afin de faire face à ses engagements dans l'avenir. Les primes versées doivent en effet bénéficier d'intérêts composés, c'est-à-dire être capitalisées.

4-2. Classification juridique :¹⁶

Il existe deux grands types d'assurance : assurance vie (personne), et non-vie (dommage) :

4-2-1. Les assurances de dommages :

Les assurances de dommages ont pour but de réparer les conséquences d'un événement dommageable affectent le patrimoine de l'assuré.

Elles visent donc la protection du patrimoine de l'assuré. Elles se subdivisent, naturellement, en deux catégories :

- Les assurances de choses garantissant les biens appartenant à l'assuré (garantie directe du patrimoine)
- Les assurances de responsabilités garantissant les dommages que l'assuré peut occasionner à des tiers : dommages corporels ou dommages à leurs biens (garantie indirecte du patrimoine de l'assuré puisque ce dernier n'a pas à prélever les sommes nécessaires à la réparation)

Les assurances de dommages sont soumises à un principe fondamental, dit principe indemnitaire, selon lequel la prestation de l'assureur ne peut en aucun cas, excéder le préjudice réel subi par l'assuré.

4-2-2. Les assurances de personne :

Les assurances de personnes ont pour objet le versement de prestations en cas d'événements affectant la personne même de l'assuré. Elles se subdivisent également en deux catégories principales :

- Les assurances sur la vie, en cas de décès ou de vie

¹⁶ COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P61

Chapitre I : Le cadre théorique et conceptuel de l'assurance et de la performance financière

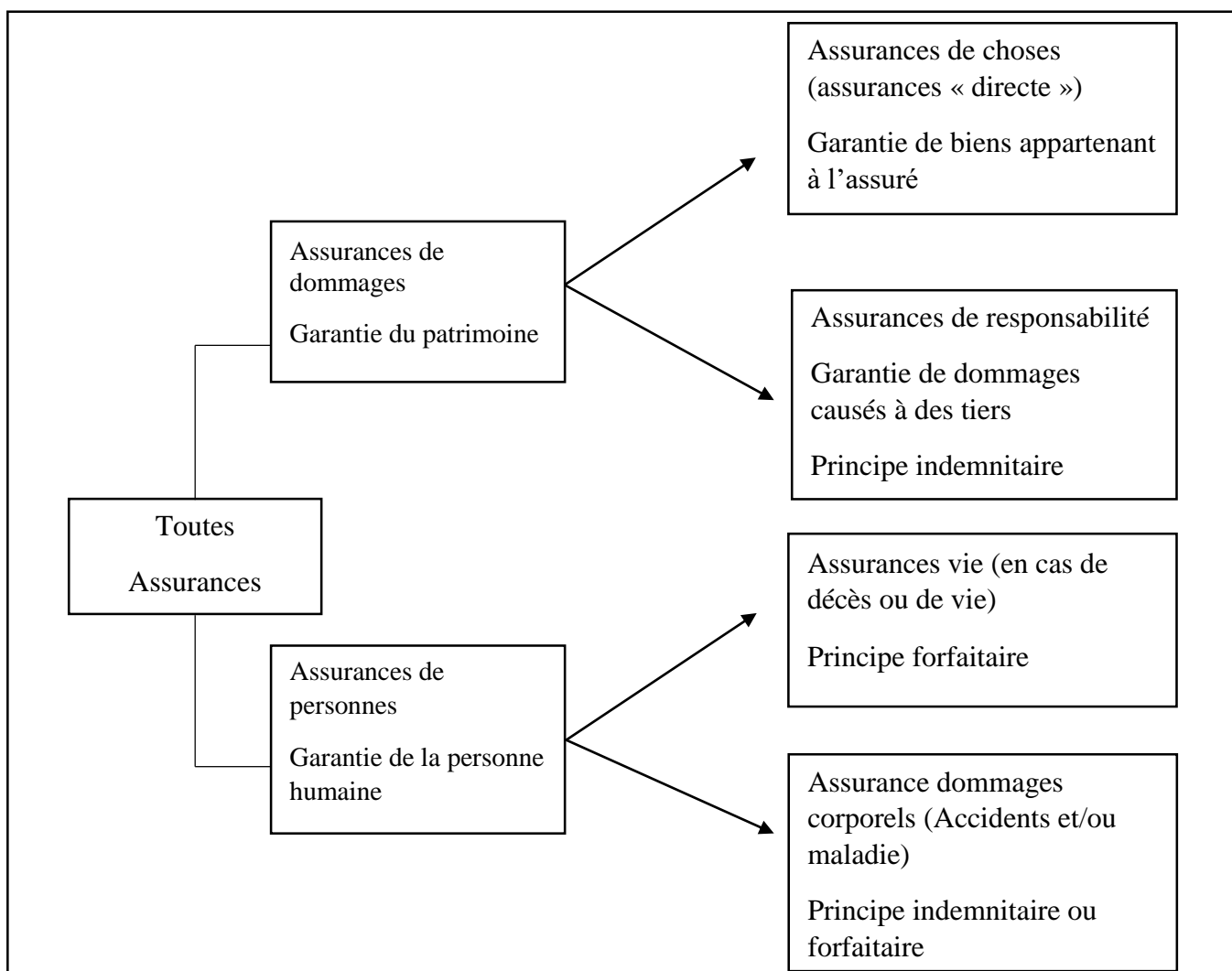
- Les assurances de dommages corporels qui englobent les assurances en cas de maladie, ou d'accidents : notamment contrats complémentaires santé, hospitalisation, individuelle accidents, GAV (garantie des accidents de la vie), dépendance...

Les assurances sur la vie ne sont pas soumises au principe indemnitaire ; puisque la valeur pécuniaire de la personne humaine ne peut être fixée. On applique le principe forfaitaire.

Les assurances de dommages corporels sont aujourd'hui majoritairement soumises au principe indemnitaire ; c'est nécessairement le cas de l'assurance complémentaire santé pour le remboursement des soins et de la GAV. Mais certains contrats, par exemple de type individuelle accidents, appliquent le principe forfaitaire en prévoyant des prestations prédéterminées et non liées aux préjudices réels de l'assuré (en pratique, se reporter au contrat pour déterminer le principe retenu).

La distinction entre assurance de dommages et assurances de personnes étant primordiale pour notre profession, nous l'avons récapitulée dans le schéma ci-après :

FIGURE N°1 : Assurance de dommage et assurance de personne



Source : COUILBAULT François, COUILBAULT-DI TOMMASO Stéphanie, HUBERTY Virgine. « Les grands principes de l'assurance ». 13^{ème} éd. L'ARGUS de l'assurance. 2017. P63

5. La division du risque :

Lorsque le risque à assurer s'avère très important, dont le coût en cas de sinistre, ne pourrait être compensé par les primes encaissées, l'assureur possède à sa division.

Tous les assureurs ont recours à deux techniques de division (ou de répartition) des risques : la coassurance et la réassurance. Ces deux techniques sont indispensables et peuvent être mises œuvre en même temps.¹⁷

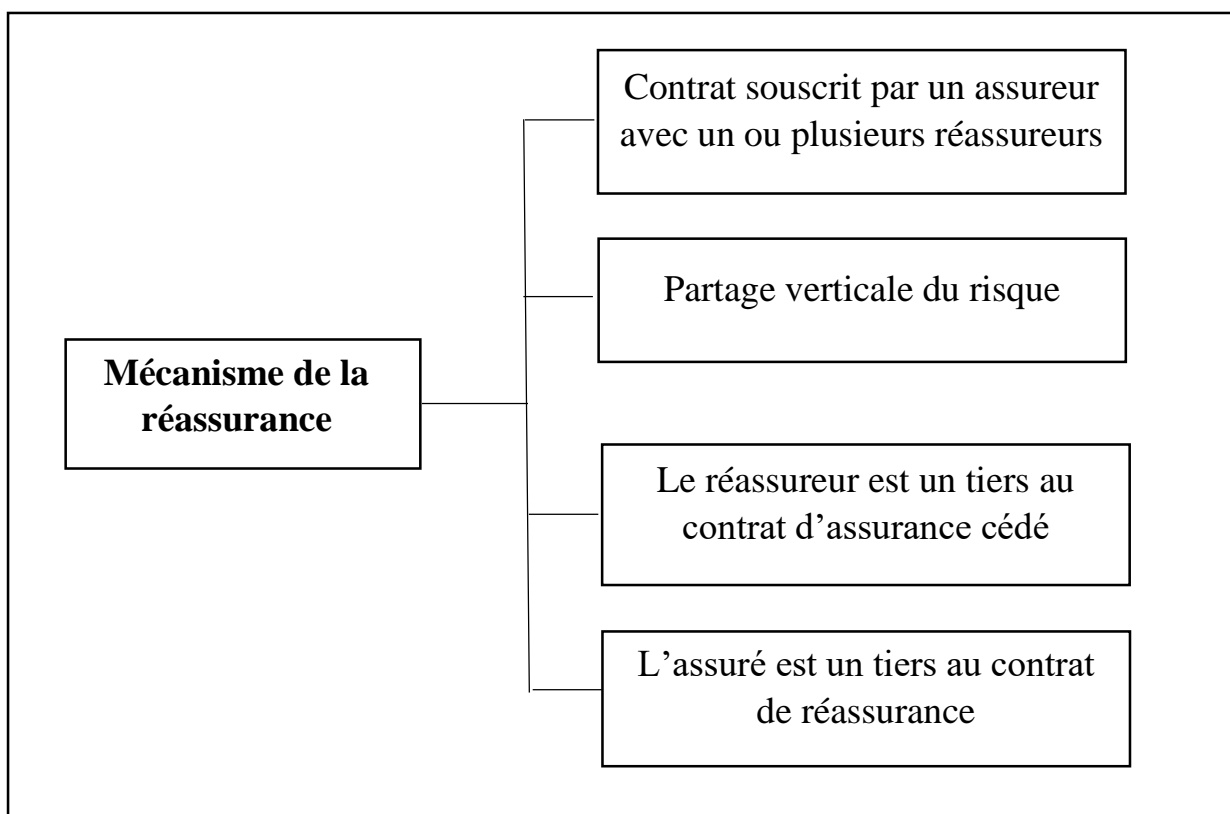
¹⁷ COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P54

5-1. La réassurance :

La réassurance est une société d'assurance (appelée cédante) cède à une société d'assurance (le réassureur ou cessionnaire) un risque aléatoire contre le paiement d'une prime de réassurance correspondant au risque transféré, le réassureur s'engage, dans la proportion et suivant des modalités variables, à prendre en charge les conséquences pécuniaires de tout ou partie des engagements que l'assureur a acceptés de prendre en charge aux termes des polices d'assurance qu'il émises.

La réassurance se caractérise par le fait que le réassureur n'a pas de lien avec l'assuré. Il est un tiers au contrat d'assurance cédé tout comme l'assuré est un tiers au traité de réassurance. La sociétés d'assurance reste seule le responsable vis-à-vis du souscripteur.¹⁸

FIGURE N°2 : La réassurance



Source : CLAIRE HUMAN, « Le droit des assurances en carte mentales », Edition MARKETING, 2023, P.20

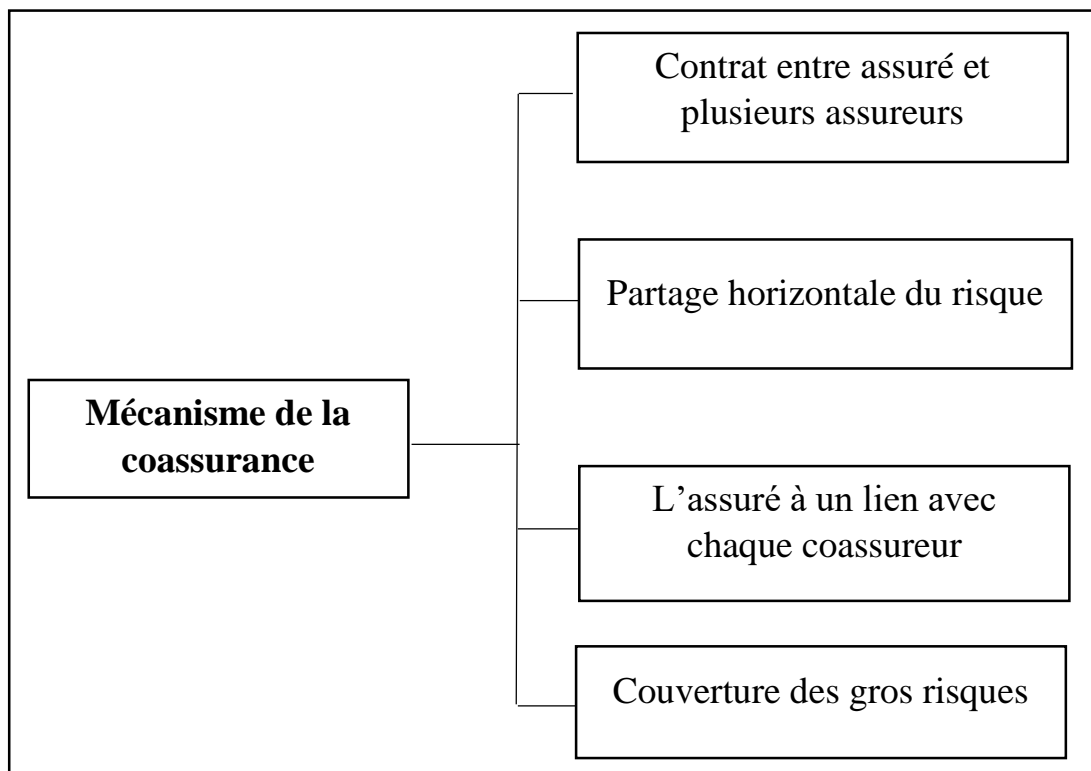
¹⁸CLAIRE HUMAN, « Le droit des assurances en cartes mentales ». Edition Marketing, 2023, P19

5-2. La coassurance :

La coassurance est une opération qui consiste pour des assureurs à couvrir ensemble des risques importants pour lesquels la capacité financière d'un seul assureur serait insuffisante. C'est une technique de répartition horizontale des risques. Les coassureurs sont tous partis au même contrat (police) d'assurance, chacun couvre une partie du risque pour un pourcentage différent ou égal sur la police et reçoit en échange un pourcentage de cotisation. En cas de sinistre, chaque coassureur doit indemniser l'assuré de manière proportionnelle à sa participation au risque. Les coassureurs ne sont toutefois pas solidaires et si l'un des coassureurs est défaillant, l'assuré ne peut pas se retourner contre les autres coassureurs.

En règle générale, l'une des sociétés d'assurance, dite société apéritrice, et mandatée, par l'ensemble des coassureurs pour négocier avec le souscripteur les conditions de garantie et la tarification du risque. L'apériteur est, en principe, la compagnie d'assurances qui a étudié le risque et souscrit la part la plus importante du risque. En cas de sinistre, c'est la société apéritrice qui est le seul interlocuteur de l'entreprise assurée.¹⁹

FIGURE N°3 : La coassurance



Source : CLAIRE HUMAN, « Le droit des assurances en carte mentales », Edition MARKETING, 2023, P19

¹⁹ CLAIRE, H. Op, Cit. P18

6. Le rôle de l'assurance :

La mission essentielle de l'assurance est d'apporter aux hommes cette sécurité dont ils ressentent le besoin. Elle les protège contre les risques du hasard qui les menacent dans leur personne comme dans leurs biens et leur donne ainsi confiance dans l'avenir, c'est une vente de sécurité au profit de l'action. L'assurance ne se limite pas à intervenir lors de la survenance des événements malheureux auxquels sont exposés les individus, mais il présente d'autres utilités sur le plan social, économique et financier²⁰.

6-1. Le rôle social de l'assurance :

L'assurance a pour but, grâce aux contributions versées par les assurés, d'indemniser ceux d'entre eux qui sont victimes de coup du sort. C'est une fonction éminemment sociale. Garantir des revenus à la veuve et aux orphelins après la disparition prématurés du chef de famille ; donner les moyens de reconstruire sa maison ou de racheter un autre logement à celui dont la résidence a été détruite par un incendie ; verser des sommes compensatoires à la perte de revenus professionnels à celui qu'un accident a mis dans l'incapacité de travailler ; donner les moyens financiers aux malades ou aux blessés de se faire soigner selon les méthodes les plus efficaces et donc augmenter ses chances de retrouver la santé, tels sont les objectifs fondamentaux de l'assurance. Garantir aux individus et aux familles la sécurité de leurs revenus et de leur patrimoine malgré tous les risques auxquels ceux-ci sont exposés contribue à la cohésion de la société et au bonheur des individus.

Un autre aspect du rôle social de l'assurance est son incidence dans la survie des entreprises. En permettant de pérenniser des entreprises victimes de coups du sort qui peuvent porter atteinte à leur stabilité (incendie, faillite d'un client débiteur, responsabilité civile engagée pour malfaçon, etc.), l'assurance sauve des emplois, des savoir-faire, des lieux de vie et contribue à la stabilité des relations sociales et des emplois.

Il faut signaler que le rôle social de l'assurance a des limites. En effet, L'intervention de l'assureur lors de la survenance d'un sinistre consiste à offrir une indemnité en argent aux victimes, alors que l'argent n'est qu'une réparation financière des dégâts causés par le sinistre. Si une indemnité en argent suffit à un chef de l'entreprise de récupérer son matériel et ses matières premières détruites par un incendie, l'argent ne pourra jamais remplacer un mari ou un

²⁰ A. Tosseti, T. Behar, M. Fromentaux, S. Menart : « Assurance comptabilité réglementation actuariat », éd Economica, 2002, P34

père, ni une main ou une jambe perdue lors d'un accident qui a rendu la victime dans l'incapacité de travailler. Cela est évident, mais l'assurance permet au moins à l'infirme, la veuve, les orphelins, de percevoir des revenus et donc de conserver un niveau de vie respectable²¹

6-2. Le rôle économique de l'assurance :

La fonction sociale de l'assureur a par elle-même des conséquences favorables sur l'économie. En permettant à des victimes d'accidents ou de maladie de retrouver des ressources, l'assurance évite qu'elles ne soient à la charge de la collectivité et leur maintient leur pouvoir de consommation. En permettant à des entreprises de continuer à fonctionner.

Après un sinistre, l'assurance consolide des emplois, des productions et préserve le tissu économique.

Mais le rôle économique de l'assurance ne s'arrête pas à la préservation des acquis économiques à un instant donné. L'assurance est en effet un moteur essentiel du développement économique pour au moins deux raisons : la garantie des investissements et le placement des cotisations²²

7. Le contrat d'assurance :

7-1. Définition du contrat d'assurance :

Le contrat d'assurance est une convention par laquelle, une partie dénommée assureur, s'engage à garantir une autre partie dénommée souscripteur, qui souscrit le contrat en son nom personnel ou pour le compte d'autrui, moyennant le paiement d'une prime (pour les sociétés commerciales d'assurances) ou cotisation (pour les sociétés d'assurances à forme mutuelle), en cas de réalisation du sinistre ; c'est-à-dire du risque aléatoire prévu au contrat. Cette définition met en évidence trois éléments : un risque, une prime et un sinistre.

Lorsque le contrat d'assurance est souscrit en nom personnel, souscripteur et assuré sont la même personne. En revanche, si le contrat est souscrit pour le compte d'autrui, souscripteur et assuré sont deux personnes distinctes²³

7-2. Les caractéristiques de contrat d'assurance :

Le contrat d'assurance compte huit (08) caractères qui sont :

²¹ YEATMAN, Jérôme. : « Manuel international de l'assurance » première édition economica, 1998. P01

²² YEATMAN, J. Op, Cit. P01

²³ ABRAVANEL-JOLLY, S. Op, Cit. P04

7-2-1. Un contrat nommé :

C'est un contrat soumis à des dispositions ou encore à un statut juridique spécial²⁴

7-2-2. Un contrat consensuel :

Le contrat d'assurance est à caractère consensuel car il est réputé conclu dès le moment où intervient l'accord des parties

Cela signifie que l'existence du contrat d'assurance n'est pas liée à l'accomplissement de formalités

La remise des documents exigés par la loi est une obligation pour l'assureur mais pas une condition de validité du contrat. De même, la signature du contrat n'a qu'une fonction probatoire et n'est pas exigée pour sa validité²⁵

7-2-3. Un contrat synallagmatique :

Le contrat d'assurance implique que l'assureur comme le souscripteur s'engagent réciproquement : le premier à régler le sinistre en cas de réalisation du risque couvert, le seconde à faire les déclarations de risques et de sinistre et à payer les primes. Cette réciprocité justifie le refus de garantie de l'assureur lorsque le souscripteur manque à l'une de ses obligations²⁶

7-2-4. Un contrat aléatoire :

Le caractère aléatoire du contrat d'assurance s'oppose à ce qu'un assureur prenne en charge un sinistre que l'assuré savait déjà réaliser au moment de la souscription du contrat : notion de passé inconnu.²⁷

7-2-5. Un contrat à titre onéreux :

Il n'y a aucune intention libérale entre les parties au contrat d'assurance. En payant les primes ou les cotisations, le souscripteur paie le prix de la garantie due par l'assureur. Toutefois, une telle intention existe entre le souscripteur d'une assurance en cas de décès et son bénéficiaire.²⁸

²⁴ Idem, P04

²⁵ COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P82

²⁶ ABRAVANEL-JOLLY, S. Op, Cit. P05

²⁷ MALAVA Frédéric. Développement Durable, Assurances et Environnement. Edition Economica. Paris, 1999, P22.

²⁸ ABRAVANEL-JOLLY, S. Op, Cit. P06

7-2-6. Un contrat successif :

Le contrat d'assurance s'échelonne toujours dans le temps. La garantie est en générale renouvelée d'année en année, mais il peut aussi s'agir d'une garantie plus courte par exemple, souscrite le temps d'un voyage ou d'un séjour de vacances. Ce caractère successif implique l'application, lors de la résiliation du contrat, de la règle de la divisibilité des primes calculés au prorata de la période de garantie.²⁹

7-2-7. Un contrat d'adhésion :

Dans de nombreux cas, le souscripteur ne peut pas négocier les termes du contrat qui est élaboré, rédigé et imprimé par l'assureur. En réalité, le souscripteur adhère à un contrat qui est préétabli, dont il n'a pas discuté les conditions générales, et que très peu les conditions particulières. La situation est cependant différente s'agissant des très gros risques industriels ou commerciaux, généralement placés par des intermédiaires d'assurance qui discutent des modalités de la garantie avec des sociétés d'assurance les mieux placées pour garantir le risque à couvrir.³⁰

7-2-8. Un contrat de bonne foi :

La bonne foi est fondamentale en assurance. Cela signifie que l'assureur s'en remet entièrement à la loyauté de l'assuré : il se réfère à ses déclarations sans être obligé, d'une manière générale, de vérifier tous les éléments déclarés.

Concrètement, la bonne foi du souscripteur est toujours présumée. Il appartient à l'assureur de prouver le contraire (ce qui très difficile). Dans le doute, l'assuré sera réputé de bonne foi.³¹

²⁹ ABRAVANEL-JOLLY, S. Op, Cit. P06

³⁰ Idem, P06

³¹ COUILBAULT, F. COUILBAULT-DI, T, S. HUBERTY, V. Op. cit. P82

Conclusion :

L'assurance est un outil essentiel pour se prémunir contre les aléas de la vie et les risques auxquels sont confrontés les particuliers, les entreprises et la société dans son ensemble.

Dans la section qui suit nous allons voir, La performance financière qui est un concept central dans l'industrie de l'assurance, qui repose sur les notions fondamentales du métier et qui est évaluée à travers une analyse financière approfondie. Elle est essentielle pour assurer la pérennité et la croissance des compagnies d'assurance dans un environnement en constante évolution

Section 02 : les concepts de la performance financière :

Dans le cadre d'assurance, la performance revêt une importance capitale, tant pour les compagnies d'assurance du secteur que pour les assurés. La performance est un terme à multiples facettes, nécessitant ainsi une définition précise et une présentation des éléments qui la déterminent

1. Définition de la performance :

Afin de définir la performance, nous retenons les trois (03) définitions suivantes :

Selon BOURGUIGNON, la performance peut se définir comme : « la réalisation des objectifs organisationnels, quel que soit la nature et la vérité de ses objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat, aboutissement) ou au sens large du processus qui mène au résultat (action)... »³²

Ainsi, cette définition regroupe les trois (03) aspects suivants : l'action, le résultat, et le succès

Selon KHEMKHEM, la performance : « est un accomplissement d'un travail, d'un acte, d'une œuvre ou d'un exploit et la manière avec laquelle un organisme atteint les objectifs qui lui étaient désignés »³³

Selon LEBAS : « la performance se désigne par un ensemble de caractères qui sont liées à :

- Réalisation d'une activité dans un but déterminé
- Réalisation d'un résultat
- Comparaison d'un résultat par rapport à une référence interne ou externe

³² Bourguignon.A « peut-on définir la performance » Revue française de comptabilité, 2000, P934

³³ KHEMKHEM.A « la dynamique de contrôle de gestion ». Dunod, 1976. P65

- Aptitude à réaliser ou à accomplir un résultat (potentiel de réalisation)
- Application des concepts de progrès continus dans un but de compétition
- Mesure par un chiffre ou une expression communicable³⁴

Selon cet auteur, la performance n'existe que si on peut la mesurer et cette mesure ne peut en aucun cas se limiter à la connaissance d'un résultat. Alors, nous évaluons les résultats atteints en les comparant aux résultats souhaités

2. Les composantes de la performance :

Au sens générale, la performance est la concomitance de l'efficacité, l'efficience, la pertinence et l'économie, autrement dit une entreprise est performante si seulement elle applique ces notions :

2-1. L'efficacité :

Est le rapport entre le résultat atteint par un système et les objectifs visés. De ce fait plus les résultats seront proches des objectifs visés, de plus le système sera efficace. On s'exprimera donc le degré d'efficacité pour caractériser les performances d'un système ³⁵

Nous résumons l'efficacité dans la formule suivante :

$$\text{Efficacité} = \text{résultats atteints} / \text{objectifs visés}$$

2-2. L'efficience :

L'efficience est la capacité de maximiser les résultats et à minimiser les coûts. Cela implique d'atteindre un équilibre optimal entre les ressources utilisées et les résultats obtenus afin de garantir un fonctionnement rentable et compétitif

L'efficience est : « le rapport entre l'effort et/ou moyens totaux déployés dans une activité d'une part, et l'utilité réelle que les gens en tirent sous forme de valeur d'usage d'autre part »³⁶

Nous résumons l'efficience dans la formule suivante :

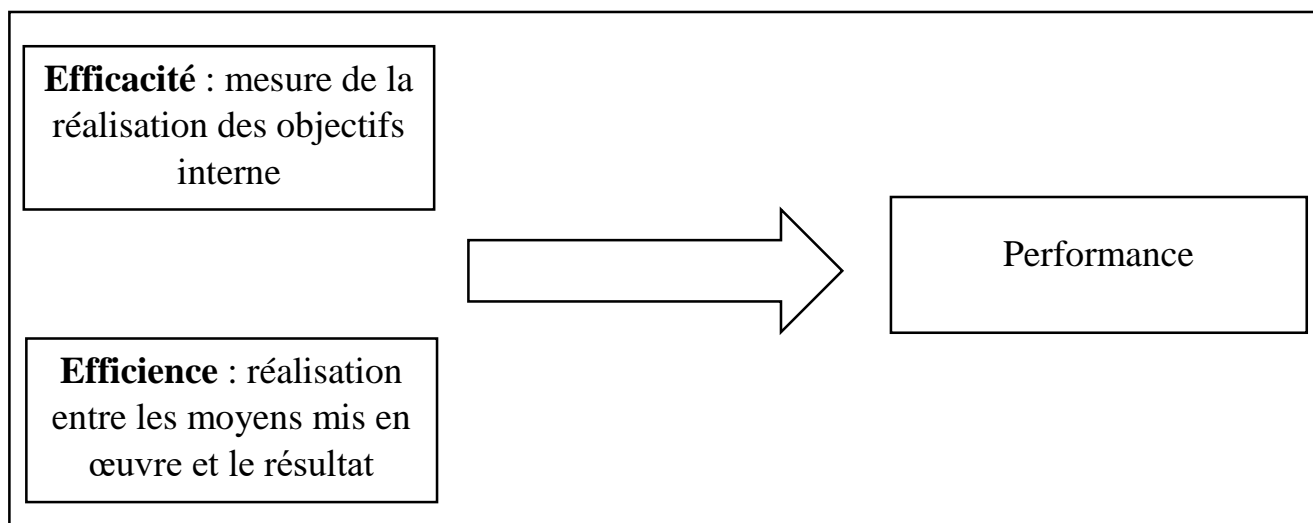
$$\text{Efficience} = \text{Résultats atteints} / \text{Moyens mis en œuvre}$$

³⁴ LEBAS : « oui, il faut définir la performance » revue française de la comptabilité ,1995, P62

³⁵ BOISLANDELLE, H.M. « gestion des ressources humaine dans la PME ». Edition Paris : economica, 1998, P139

³⁶GRANSTED.I « L'impasse industrielle ». Edition de seul,1980, P33

FIGURE N°04 : Résultat d'efficacité, d'efficience de la performance



Source : BESCOS.PL.ETAL, « contrôle de gestion et management », 4^{ème} édition, Paris 1997, P42

2-3. L'économie :

Par l'économie, on entend les conditions dans lesquelles on acquiert des ressources humaines et matérielles. Pour qu'une opération soit économique l'acquisition des ressources doit être faite d'une qualité acceptable et au coût le plus bas possible.

On peut ajouter que la performance oblige à une vision globale interdépendante de tous les paramètres internes et externes, quantitatifs et qualitatifs, techniques et humains, physiques et financiers de la gestion. Le gestionnaire doit donc rechercher la performance globale, qui intègre plusieurs niveaux d'évaluation :

- Pour la production : c'est l'amélioration permanente de la productivité, donc un rendement physique, associé à un niveau élevé de qualité ;
- Pour la vente : c'est la compétitivité sur le marché ;
- Pour la finance : c'est la rentabilité qui peut être définie de plusieurs manières.³⁷

2-4. La pertinence :

Ce qui est mis en relation les objectifs ou les moyens avec les contraintes de l'environnement. La pertinence permet d'évaluer la performance dans le domaine stratégique.

³⁷ MARION, Alain, et al. Diagnostic de la performance d'entreprise. Concept et méthode, Dunod, 2012, P48

C'est-à-dire l'avantage concurrentiel à partir d'une appréciation entre l'adéquation des éléments de l'offre (création de valeur) et les attentes du marché³⁸

Ainsi, lorsque la performance est entendue comme le résultat d'une action (évaluation ex post des résultats obtenus- bouquin)³⁹

Lorsque la performance repose sur une appréciation des processus mis en œuvre (c'est-à-dire les différents modes d'obtention du résultat, Baird) son évaluation requiert d'intégrer dans l'analyse les conditions d'obtention du résultat.⁴⁰

La performance peut être définie comme suit :

La performance = Efficacité + Efficience + Economie + Pertinence

3. Les objectifs de la mesure de la performance :

La gestion de la performance joue un rôle majeur dans le contrôle. Elle a pour objectif de porter un diagnostic sur la santé d'une entreprise en examinant son équilibre financier, son aptitude à faire face à ses engagements court terme et à long terme et partant sur l'autonomie des décisions d'entreprise.

La mesure de la performance doit permettre de :

- **Piloter** : c'est un instrument d'aide à la réflexion qui permet d'avoir une vision globale d'un système, dans la mesure où il en est une représentation réduite.
- **Animer** : c'est une bonne occasion pour développer une réflexion collective
- **Organiser** : c'est un support d'information qui permet d'orienter l'action. Elle ne dit pas comment agir mais incite à se poser les bonnes questions.
- **Aide à la réflexion** : Par son effet miroir, c'est un reflet du niveau de performance d'un service. Les indicateurs alertent sur les domaines problématiques

4. La performance financière :

L'évaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance est cruciale pour comprendre sa santé globale et sa capacité à créer de la valeur pour ses parties prenantes

³⁸ MARION, A. Op, Cit. P48

³⁹ BOUQUIN H « Le contrôle de gestion », presses universitaires de France, collection gestion. 6ème éd. Paris

⁴⁰ BAIRD, Johone welley « Managing performance », 1986. P46

4-1. La notion de la performance financière :

L'auteur MALLOT Jean Louis et JEAN CHARLES dans leur livre intitulé L'essentiel du contrôle de gestion, disent que : « la performance financière est une association de l'efficacité et de l'efficience qui consiste pour une entreprise à obtenir des résultats dans le cadre des objectifs définis et l'efficience correspond à la meilleure gestion des moyens et des capacités en relation avec les résultats »⁴¹

4-2. Les indicateurs de la performance financière :

Sont un ensemble d'outils d'évaluation et d'aide à la détermination de la santé financière de l'entreprise. Ces indicateurs concernant la rentabilité, la solvabilité, ainsi que la croissance de l'activité

Ils offrent la possibilité de comparer les prestations générales d'une entreprise par rapport à son secteur d'activité pour identifier les éventuelles opportunités d'investissement

4-2-1. La rentabilité :

La rentabilité est un indicateur qui représente la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices à partir des moyens mis en œuvres

Il existe différents types de rentabilité de l'entreprise

- **La rentabilité économique (RE) :**

La rentabilité économique mesure la rentabilité des capitaux engagés, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices à partir des capitaux investis⁴²

$$\text{Taux de rentabilité économique} = (\text{résultat d'exploitation} / \text{capitaux permanents}) * 100$$

comparer la performance de l'activité de l'entreprise

- **La rentabilité financière (RF) :**

La rentabilité financière mesure la rentabilité des capitaux propres, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à rémunérer les associés. Pour attirer les investisseurs ou ne pas « perdre » les associés actuels, l'entreprise a pour objectif de maximiser cet indicateur⁴³

$$\text{Taux de rentabilité financière} = (\text{résultat net comptable} / \text{capitaux propres}) * 100$$

⁴¹ MALLOT Jean Louis et JEAN CHARLES : « L'essentiel du contrôle de gestion », édition, d'organisation, paris, 1998, P.46.

⁴² <https://www.maxicours.com> à 13 :56 le 24/05/2024

⁴³ Idem

4-2-2. La profitabilité :

La profitabilité est un outil essentiel dans la vie d'une entreprise. Elle permet d'effectuer des prises de décision opportunes lors de la réalisation d'un projet d'investissement. Elle permet notamment de vérifier ce que va rapporter l'investissement par rapport à ce qu'il coûte ⁴⁴

$$\text{Taux de profitabilité} = (\text{résultat net comptable} / \text{chiffre d'affaires}) * 100$$

Conclusion :

La performance financière est un concept complexe qui englobe la capacité d'une entreprise à gérer ses ressources financières de manière efficace, à créer de la valeur et à générer des bénéfices. Elle est mesurée à travers des indicateurs financiers pertinents qui permettent d'évaluer la santé financière de l'entreprise et de prendre des décisions stratégiques éclairées.

⁴⁴<https://www.l-expert-comptable.com/> à 14 :06 le 24/05/2024

Conclusion :

Nous comprenons à travers ce premier chapitre, les notions de bases de l'assurance, où on voit que l'assurance occupe une place vitale dans le monde, nous l'avons confirmé à travers la présentation de son rôle que ce soit sur le plan social ou sur le plan économique. Et comprendre l'ensemble des aspects de la performance, qui est considérée comme la réalisation du couple efficacité et efficience, en effet, être performant c'est d'être efficient et efficace. Mais après avoir cerner la notion de la performance et la mesure de la performance sont nécessaires car le nouvel ordre économique mondial oblige de plus en plus les entreprises à faire « plus de bénéfiques » et avec « moins de dépenses ».

En effet, pour mesurer la performance financière, l'entreprise utilise l'analyse financière comme outil de mesure de la performance financière, que nous allons voir dans le chapitre suivant.

Chapitre II :
**L'aspect théorique de l'analyse
financière d'une compagnie d'assurance**

Introduction :

La théorie financière de la compagnie d'assurance utilise conjointement le concept d'analyse financière et la gestion financière. L'analyse financière recouvre les savoir-faire déployés pour exploiter l'information comptable. On peut définir l'analyse financière comme une méthode de compréhension de la compagnie d'assurance à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de la compagnie d'assurance et sur sa situation financière (actuelle et futur).

L'analyse financière de la compagnie d'assurance est l'une des techniques de la gestion financière qui donne un véritable état d'une compagnie d'assurance et qui mesure sa performance financière à partir des documents essentiels (bilan et compte de résultat).

Le système de gestion de la performance, doit ainsi mettre en place les indicateurs de mesure et de pilotage de la performance les plus pertinents.

Dans ce chapitre, nous allons montrer comment l'analyse financière peut être un instrument majeur de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance à travers des sections suivantes :

- ✓ La première section sera consacrée à présenter l'analyse et les spécificités financière pour une compagnie d'assurance.
- ✓ La troisième section présente les outils de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance.

Section 01 : L'analyse financière et les spécificités des états financiers pour une compagnie d'assurance

L'analyse financière consiste en un examen approfondi des comptes d'une compagnie d'assurance et de ses perspectives, afin de fournir une évaluation de la compagnie d'assurance par Les états financiers, qui sont des documents comptables qui donnent des informations sur la situation d'une compagnie d'assurance. Ces informations peuvent concerner l'état de la structure financière, la composition de son patrimoine, l'évaluation de ses performances et la mesure de sa rentabilité. Ils sont composés d'un bilan, d'un compte de résultat.

1. L'analyse financière pour une compagnie d'assurance :

1-1. Définition de l'analyse financière :

Afin de définir l'analyse financière, nous retenons les trois définitions suivantes :

Selon COHEN Elie : « l'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, au niveau et à la qualité de ses performances »⁴⁵

Selon Alain MARION : « considère l'analyse financière comme « une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future) »⁴⁶

Selon Jean-Pierre. LAHILIE : « l'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion...) sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements...) et enfin son patrimoine »⁴⁷

Et pour résumer, l'analyse financière permet donc de connaître la situation de l'entreprise (son activité, sa performance réalisée, sa structure financière)

⁴⁵ COHEN, Elie. Analyse financière, 4^{ème} édition, Paris : Economica, 2004, P04

⁴⁶ MARION, Alain. Analyse financière concepts et méthodes. 4^{ème} édition. Paris : Dunod, 2007, P.01.

⁴⁷ LAHILLE, Jean-Pierre. Analyse financière. Edition. Paris : Dalloz, 2001, P01

1-2. Les objectifs de l'analyse financière :

L'analyse financière a pour objectif de :

- L'analyse financière consiste à étudier essentiellement le facteur financier après avoir étudié les deux autres facteurs (humains et techniques) dans ce qu'il est courant d'appeler l'analyse économique.
- L'analyse financière s'appuie principalement sur les documents comptables que les entreprises sont obligées d'établir et de publier voire sur d'autres documents prévisionnels (compte de résultat prévisionnel, tableau de financement, tableaux de trésorerie, etc.)
- Elle permet de vérifier l'état de la structure patrimoniale de l'entreprise à travers l'étude de ses bilans puis d'apprécier son activité et sa rentabilité à travers l'étude de ses comptes de résultat en se servant de documents complémentaires plus ou moins nombreux fournis dans les annexes qui donnent des renseignements complétant ceux du bilan et du compte de résultat
- L'analyse financière procède à établir un diagnostic sur la santé économique et financière de l'entreprise étudiée à la date de l'arrêté des derniers comptes disponibles et sur ses perspectives à court et moyen terme
- Caractériser les types de risque que peut générer l'entreprise pour ses partenaires et évaluer l'importance de ces risques⁴⁸

1-3. Les étapes de l'analyse financière :

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation financière d'une , l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'informations disponibles surtout celles publiées par la comptabilité ou par d'autres sources. L'analyse financière elle s'effectue en deux étapes :

- ✓ Dégager les caractéristiques essentielles de l'entreprise et de son environnement
- ✓ Interpréter les documents de dépouillement et de retraitement pour faire ressortir un diagnostic sur la situation financière de l'entreprise (structure, activité et rentabilité) et son potentiel de pérennité⁴⁹

1-4. Les procédures de l'analyse financière :

En général plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- Préciser les objectifs de l'analyse.

⁴⁸ BERNET-ROLLAND Luc, Philippe Chanoine « pratique de l'analyse financière », Dunod, 2010, P02, 03

⁴⁹ Idem, P04

- Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les emplois (actif), les ressources (passif), les ventes et les bénéfices.
- Analyser le rapport et la vérification, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes.
- Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude du bilan en masse et autre.
Enfin, porter un jugement sur la situation, formuler des recommandations et prendre des conclusions.

2. Les spécificités des états financiers pour une compagnie d'assurance :

2-1. Le bilan :

2-1-1. Définition du bilan :

Le bilan apparaît comme une source d'informations indispensable dans la mesure où les principes qui président à sa construction permettent de mettre en évidence la structure à terme et la structure fonctionnelle des emplois et ressources cumulés par l'entreprise pourtant, les principes couramment mis en pratique pour l'élaboration du « bilan comptable » et du « bilan financier » ne permettent pas toujours une application aisée des instruments d'analyse financière

Nous pouvons définir aussi le bilan comme suit :

Selon BARUCH Philippe : « un bilan comptable est un tableau représentatif du patrimoine de l'entreprise qui montre à un moment donné l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Le bilan comptable sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise »⁵⁰

Selon MIRVAL Gérard : « Le bilan représente l'image du patrimoine de l'entreprise d'assurance à une date donnée avec ce qu'elle possède à l'actif (des investissements financiers) et ce qu'elle doit au passif (les fonds propres aux actionnaires et provisions techniques à ses assurés) »⁵¹

2-1-2. Présentation du bilan :

Le bilan d'une société d'assurance peut être synthétisé de la façon suivante :

⁵⁰ BARUCH, PHILIPPE et Mirval, Gérard. Comptabilité générale. France : Ellipses, 1996, P39

⁵¹ Idem, P39

a. Actif du bilan :

Tableau N°1 : Actif du bilan

ACTIF	Note	N brut	N amorti Prov	N net	N-1 Net
ACTIF NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill passif ou négatif					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Immeubles de placement					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession					
Immobilisation en cours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participants et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
TOTAL I-ACTIF NON COURANT					
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance					
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée					
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaires et cédants débiteurs					
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie					
TOTAL 2-ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

Schéma bilan (Actif) selon le SCF

b. Passif du bilan :

Tableau N°2 : Passif du bilan

PASSIF	NOTE	Montant net N	Montant net N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capitale émis			
Capital non émis			
Primes et réserves-réserves consolidées			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Résultat net –résultat net part du groupe			
Autres capitaux propres-report à nouveau			
PART DE LA SOCIETE CONSOLIDANT			
PART DES MINORITAIRES			
TOTAL 1 : CAPITAUX PROPRES			
Passifs non courants			
Emprunt et dettes financières			
Impôt (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions réglementées			
Provisions et produits constatés d'avance			
PASSIF 2 : PASSIF NON COURANT			
PASSIF COURANTS			
Fonds de valeurs reçus des réassureurs			
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCES			
- Opérations directes			
- A acceptation			
DETTES ET COMPTES RATTACHES			
- Cessionnaires et cédants créditeurs			
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs			
Impôt crédit			
Autres dettes			
Trésorerie passif			
TOTAL 3 : PASSIF COURANT			
TOTAL GENERAL PASSIF			

Schéma bilan (Actif) selon le SCF

2-1-3. Les spécificités du bilan des compagnies d'assurance :⁵²**a. L'actif :**

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de la compagnie d'assurance. Il présente les emplois du patrimoine de la compagnie d'assurance. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire à leur valeur d'origine diminuée des éventuels amortissements et provisions pour dépréciation.

• L'actif non courant (ANC) :

Les différentes rubriques de l'actif non courant sont les suivantes :

- Actif incorporels : il s'agit essentiellement de la valeur des fonds de commerce acquis (goodwill) et des logiciels acquis ou créés par la compagnie d'assurance.
- Placements : ce poste reprend tous les placements de la compagnie d'assurance ventilés en quatre rubriques :
 - ✓ Terrains et constructions (y compris les immeubles d'exploitation)
 - ✓ Placements dans les compagnies d'assurance liées ou avec lien de participation (titre, prêts, dépôts...)
 - ✓ Autres placements qui incluent par conséquent les obligations, les actions et autres titres à revenus fixes ou variables

• Actif courant (AC) :

Les différentes rubriques de l'actif courant sont les suivantes :

- Parts des réassureurs dans les provisions techniques : qui reflète la créance que la compagnie d'assurance possède sur les réassureurs au titre de leurs parts dans les provisions techniques. La ventilation est symétrique à celle des provisions techniques au passif
- Créances, elles comprennent :
 - ✓ Les créances liées à l'exploitation c'est-à-dire issues d'opérations d'assurance de coassurance ou de réassurance
 - ✓ Les autres créances : personnel, état et collectivités locales, et débiteurs divers

b. Le passif :

Le passif reflète l'ensemble des dettes de la compagnie d'assurance. On parlera aussi de « ressources » dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs.

⁵²DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023

- **Passif non courant (PNC)**
- **Passif courant (PC)**

Ce sont les provisions techniques qui représentent l'ensemble des engagements de l'assureur envers les assurés et les cédants. Elles sont définies par le code des assurances (provisions d'assurance vie) et (autres opérations d'assurance)

2-2. Le compte du résultat (CR) :

2-2-1. La présentation du compte de résultat :

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance se présente de la manière suivant :

Tableau N°3 : Compte de résultat

Désignation	Opérations brutes	Cession et rétrocession	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
Primes émises/op directes				
Primes acceptées				
Primes émises reportées				
Primes acceptées reportées				
I- Primes acquise à l'exercice				
Prestations/ op directes				
Prestation sur acceptations				
II- prestation de l'exercice				
Commissions reçues en réassurance				
Commission versées en réassurance				
III- commissions de réassurance				
Subvention d'exploitation d'assurance				
IV- marge d'assurance nette				
Services extérieurs et autres consommations				
Charges de personnels				
Impôts taxes et versements assimilés				
Production immobilisées				
Autres produits opérationnels				

Autres charges opérationnels				
Dotation aux amortissements & provision et pertes de valeur				
Reprise sur perte de valeur et provisions				
V- Résultat technique opérationnel				
Produits financière				
Charges financière				
VI- Résultat financière				
VII- Résultat ordinaire avant impôts				
V+VI				
Impôts exigible / résultat ordinaire 25%				
Impôts différé (var) / résultat ordinaire				
Totale de produits ordinaires				
Total de charges ordinaires				
VIII- Résultat net des opérations ordinaires				
Eléments extraordinaires (produits)				
Eléments extraordinaires (charges)				
IX- Résultat extraordinaire				
X- Résultat net de l'exercice				

Schéma Compte de résultat selon le SCF

2-2-2. Définition de compte de résultat :

Le compte de résultat représente la création ou la destruction de richesse réalisée par l'entreprise pendant une période donnée. Aux primes reçues s'ajoutent les produits financiers dont on déduit les sinistres et provisions de sinistres, les commissions et les frais de gestion.⁵³

Le compte de résultat fait partie des comptes annuels, il regroupe les produits et les charges de l'exercice indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement. Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

- ✓ Classe 06 : compte des charges ;

⁵³ EWALD, François., THOUROT, Patrick. Gestion de l'entreprise d'assurance. 2ème éd. Paris Dunod, 2013, p.155.

- ✓ Classe 07 : compte des produits.

Le compte de résultat détermine le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par différence entre les produits et les charges.⁵⁴

2-2-3. La structure du compte de résultat : ⁵⁵

a. Les primes acquises à l'exercice (PA) :

Les primes sont comptabilisées hors taxes. L'émission (ou quittancement) de la prime peut prendre des fréquences différentes. Elle peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. On parle alors de primes émises. De fait une prime émise peut couvrir deux exercices comptables différents. C'est pourquoi les sociétés calculent une provision pour primes non acquises (PNA) afin d'annuler la partie la partie des primes émises qui couvre l'exercice comptable suivant. Ce concept correspond au concept comptable de produits constatés d'avance. Le montant des primes émises de l'exercice doit également prendre en compte :

- Les primes à émettre, qui sont des primes qui se rattachent à l'exercice mais qui n'ont pas pu être émises à temps (retard administratif, police à déclaration...)
- Les primes à annuler, qui sont les primes qui sont susceptibles d'être annulées au cours des exercices futurs (impayées, modification contrat, retard administration...)

Primes acquise à l'exercice = primes émises sur opérations directes + primes acceptées - primes émises reportées – primes acceptées reportées

b. Prestation (sinistre) de l'exercice :

Prestation (sinistre) de l'exercice : prestations sur opérations directes + prestations sur acceptations

c. Commission de réassurance :

Commission de réassurance : commissions reçues en réassurance – commissions versées en réassurance

⁵⁴ BEATRICE, GRANDGUILLOT, Francis. L'essentielle de l'analyse financière. 12e éd. Paris : Gualino. 2014/2015, P.13.

⁵⁵ DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023.

d. Subvention d'exploitation d'assurance :

Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation

e. Marge d'assurance nette (MAN) :

C'est le solde majeur du compte de résultat, il exprime la valeur créée par l'entreprise au cours de l'exercice.

Elle se mesure comme suite :

Marge d'assurance nette = primes acquises à l'exercice – prestations de l'exercice + commission

f. Résultat technique opérationnel (RTO) :

Il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de la compagnie d'assurance. Il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement

Résultat technique opérationnel = marge d'assurance nette – services extérieurs et autres consommations – charges de personnel – impôts, taxes et versements assimilés + autres produits opérationnels – autres charges opérationnels – dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs + reprise sur perte de valeur et provisions

g. Résultat financiers (RF) :

Ce résultat de l'activité financière de la compagnie d'assurance fait ressortir tous les produits et charges financière du cycle d'exploitation

Résultat financier = produits financiers – charges financières

h. Résultat ordinaire avant impôt (ROPI) :

Il exprime l'enrichissement de la compagnie d'assurance après prise en compte du cout de financement externe. C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel (RTO) et résultat financier (RF)

Résultat ordinaire avant impôts = résultat technique opérationnel + résultat financier

i. Résultat net des opérations ordinaire (RNOO) :

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat

$$\text{Résultat net des résultats ordinaires} = \text{total des produits ordinaires} - \text{total des charges ordinaires}$$

j. Résultat extraordinaire :

Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des évènements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

$$\text{Résultat extraordinaire} = \text{éléments extraordinaires (produits) (à préciser)} - \text{éléments extraordinaires (charges) (à préciser)}$$

k. Résultat net de l'exercice :

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (ou profit) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire

2-2-4. Les spécificités des comptes de résultat :⁵⁶

• **La marge d'assurance nette :**

C'est le poste le plus important car il dégage la « valeur ajoutée » du cycle technique ; elle représente l'excédent des primes sur les prestations (sinistres) ; sert à rémunérer les différents facteurs qui interviennent dans l'activité (personnel, impôts, les dotations...).

⁵⁶ DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023.

- **Résultat issu de l'activité technique : émission des primes et règlement des prestations (sinistres) :**

Le résultat technique opérationnel est le résultat dégagé des primes acquises ; diminué des prestations, des charges de fonctionnement et des dotations aux provisions et amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles.

- **Résultat issu de l'activité financière : le résultat financier ou le résultat sur placement :**

Le résultat financiers est dégagé suivant : les revenus financiers, dividendes et intérêts générés des placements (toute nature : participation, obligation, OAT, Bons de trésor, revenus des loyers) majorés des plus-values la tente issue des cessions des actifs financiers diminués des charges financières et des moins-values d'évaluation et de cession.

Entre ces deux résultats il existe un lien inverse c'est-à-dire : L'insuffisance des produits financiers dans un marché volatile (par rapport aux taux) réduit le résultat (les capitaux propres) donc la marge de solvabilité, afin de compenser cette perte ou plutôt insuffisance il y a lieu d'augmenter la prime ce qui induit à l'augmentation du résultat technique.

Conclusion :

L'analyse financière est un outil essentiel pour évaluer la performance et la santé financière des entreprises y compris les compagnies d'assurance. Bien que les compagnies d'assurance aient des états financiers avec des spécificités liées à leurs activités, en examinant les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance, il est clair que ces entreprises opèrent dans un environnement unique où la gestion des risques et la rentabilité revêtent une importance cruciale. La nature particulière de leurs états financiers, marquée par des éléments tels que les provisions techniques et les réserves obligatoires, souligne l'importance de comprendre en profondeur ces aspects pour mener une analyse financière précise et pertinente.

En transition vers la troisième section sur les outils de la performance financière, il apparaît essentiel de souligner que ces spécificités des états financiers des compagnies d'assurance influencent directement les indicateurs et les instruments utilisés pour mesurer leur performance financière. Les outils de mesure de la performance financière doivent être adaptés à ces particularités pour évaluer de manière adéquate la rentabilité, la solvabilité et la création de valeur au sein de ces compagnies.

Section 02 : Les outils de l'analyse financière pour une compagnie d'assurance

Toute compagnie d'assurance est tenue de maintenir un degré de liquidité suffisante pour assurer en permanence sa solvabilité, et pour faire face à ses engagements, c'est-à-dire à régler ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à l'échéance.

Dans cette section, nous allons présenter les principaux instruments de la performance financière qui sont : FR, BFR, TR et méthode des ratios.

1. L'analyse de l'équilibre financier :

L'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise doit s'intéresser à trois indicateurs essentiels qui sont :

- **La liquidité** : Le critère de liquidité correspond à l'aptitude de l'entreprise à transformer des actifs en trésorerie immédiate pour effectuer des règlements⁵⁷
- **La solvabilité** : La solvabilité d'une entreprise représente l'aptitude d'une entreprise à régler l'ensemble de ses dettes par la réalisation de ses actifs⁵⁸.
- **La rentabilité** : C'est la capacité de l'entreprise à dégager un résultat régulier, et suffisant afin de maintenir l'équilibre financier, la rentabilité met en relation les capitaux engagés (investissements) dans l'entreprise et des profits réalisés

1-1. Le fond de roulement (FR) :

1-1-1. Définition :

Le fond de roulement (FR) constitue, dans une optique de continuité de l'exploitation, un indicateur de vulnérabilité ou au contraire d'autonomie plus ou moins grande de l'entreprise vis-à-vis des prêteurs à court terme (fournisseur et banquier)

Selon BERNET ROLLAND le fond de roulement c'est : « C'est la part des ressources stables disponibles après le financement des actifs immobilisés et actifs sans valeur pour contribuer à couvrir les besoins de financement liés à l'exploitation (actif circulant) »⁵⁹

⁵⁷ BERNET-ROLLAND. Luc « Pratique de l'analyse financière » p.314

⁵⁸ Idem, P317

⁵⁹ Idem, P111

Selon EVRAERT Serge le fond de roulement c'est : « Le fond de roulement globale ou fond de roulement fonctionnel est égale à la différence entre les ressources et les emplois stable ou cyclique »⁶⁰

A. Fond de roulement net globale (FRNG) :⁶¹

La notion du fond de roulement à donner lieu à des multiples formulations qui traduisent respectivement une approche « par le haut du bilan » et une approche « par le bas » et qui sont comme suit :

- **A partir du haut de bilan :**

Si on tient compte des éléments du (haut du bilan) il représente l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés nets, et par conséquent, la part des capitaux permanents qui peuvent être affectés au financement des actifs circulants, le calcul du fond de roulement par le haut du bilan est calculé ainsi :

$$\text{FRNG} = \text{Capitaux Permanents (CP)} - \text{Valeurs immobilisées (VI)}$$

- **A partir du bas de bilan :**

Si on prend en compte les éléments du bas du bilan, le FRNG représente l'excédent des actifs circulants, liquide à moins d'un an, sur les dettes à court terme exigible à moins d'un an. Donc l'approche du fond de roulement net par le bas de bilan peut s'exprimer à travers la relation suivante

$$\text{FRNG} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dette à court terme (DCT)}$$

1-1-2. Interprétation de fond de roulement :

L'interprétation du fond de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

- ✓ **Si le FR > 0 :**

Un FR positif (+) signifie que la compagnie d'assurance arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ces capitaux permanents, et de dégager un excédent des ressources qui lui permet de couvrir une partie de cycle d'exploitation.

⁶⁰ EVRAERT.Serge. Analyse et diagnostic financier .2^{ème} Ed. Paris : Erolles, 1992, p.106.

⁶¹ M^r DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023.

✓ **Si le $FR < 0$:**

Un fond de Roulement qui est négatif (-), signifie que les capitaux permanents n'arrivent pas à financer l'intégralité des immobilisations, autrement dit la compagnie d'assurance finance une partie de ces immobilisations par ces dettes à court terme (DCT), alors que les Dettes à Court Terme (DCT) sont impossibles à se transformer en liquidité, dans ce cas la situation de la compagnie d'assurance est délicat (difficile).

Dans ce cas les capitaux permanents < Actifs immobilisés

✓ **Si le $FR = 0$:**

Le fond de Roulement nul, cela indique une harmonisation totale entre la structure des emplois et des ressources, c'est-à-dire que les actifs immobilisés sont financés seulement par les capitaux permanents, et les actifs circulants couvrent strictement les dettes à court terme.

Dans ce cas, on peut dire que les actifs immobilisés = Capitaux Permanents

1-2. Le besoin en fond de roulement (BFR) :

1-2-1. Définition :

C'est la part des besoins en financement liés à l'activité (exploitation ou hors exploitation) non couverte par les ressources provenant de cette même activité

Nous pouvons aussi définir le besoin en fond de roulement comme suit :

Selon J-YEGLEM.A.PHILIPPS et C.RAULT : « Le BFR est défini comme suit : L'actif circulant est la partie de l'actif dont l'essentiel assure le cycle d'exploitation de l'entreprise et qui passe à chaque renouvellement de cycle de la forme d'actif physique tel que les stocks à la forme de créance, puis de disponibilité, les quelles se transforment à nouveau en physiques pour recommencer un nouveau cycle »⁶²

1-2-2. Le mode de calcul du besoin en fond de roulement :

Il se calcule par deux méthodes différents :

• **La 1^{ère} méthode :**

$$\text{BFR} : (\text{valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes financières})$$

⁶² YEGLEM. J, A, Philippes, RAULET, C. « Analyse comptable et financière ». 8^{ème} éd. Paris, 2000, P.59

- **La 2^{ème} méthode :**

$$\text{BFR} : (\text{Actif circulant} - \text{Valeur Disponible}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{Dettes financières})$$

1-2-3. Interprétation du besoin en fond de roulement :

L'interprétation du besoin en fond de roulement se base sur trois (03) cas suivants :

✓ **Si BFR > 0 :**

Le BFR est positif : on dit que la compagnie d'assurance a un besoin de financement d'exploitation, donc les emplois cycliques sont supérieurs aux ressources cycliques

✓ **Si BFR < 0 :**

Le BFR est négatif signifie qu'il y a un excédent des ressources d'exploitations, dans ce cas les ressources cycliques (DCT) sont supérieurs aux emplois cycliques (VE +VR)

✓ **Si BFR = 0 :**

Cette situation signifie que les dettes à court terme arrivent juste à financer les emplois cycliques

1-3. La trésorerie nette (TN) :

1-3-1. Définition :

La trésorerie nette est une mesure comptable de la position de trésorerie et correspond à l'excédent algébrique des ressources sur les emplois à l'exclusion des comptes du bilan (trésorerie actif et passif)⁶³

1-3-2. Le mode de calcul de trésorerie nette :

Il se calcul par deux méthodes différents :

- **La 1^{ère} méthode :**

$$\text{Trésorerie nette (TN)} : \text{Fond de roulement (FR)} - \text{Besoin en fond de roulement (BFR)}$$

⁶³ EVRAERT, Serge. Op. Cit, P112

- La 2^{ème} méthode :

Trésorerie nette (TN) : Disponibilité – Dettes financière à court terme

1-3-3. Interprétation de la trésorerie nette :

L'interprétation de la trésorerie nette se base sur trois (03) cas suivants :

- ✓ **Si la $TN > 0$, c'est-à-dire $FRN > BFR$ donc la trésorerie est positive :**

Une trésorerie positive, cela signifie que les capitaux permanents arrivent à financer les valeurs immobilisées et à dégager un surplus du fond de roulement qui sert à financer le besoin du fond de roulement.

- ✓ **Si la $TN < 0$, c'est-à-dire $FRN < BFR$ donc la trésorerie est négative :**

Une trésorerie négative, cela signifie que les capitaux n'arrivent pas à financer les immobilisations, et une partie des valeurs immobilisées est financée par les dettes à court terme. Donc dans ce cas la compagnie d'assurance dispose d'une liquidité insuffisante

- ✓ **Si la $TN = 0$, c'est-à-dire $FRN = BFR$ donc la trésorerie est nulle :**

Une trésorerie nulle, signifie que les capitaux arrivent à financer les valeurs immobilisées sans dégager un excédent, dans ce cas il est préférable d'augmenter le fond de roulement et réduire le besoin en fond de roulement.

2. L'analyse par la méthode des ratios :

Le ratio est l'outil préféré des analystes financier afin d'évaluer la performance ou le bien-être de l'organisation, il est même utilisé par les agences de notation pour évaluer la capacité d'une compagnie d'assurances à faire face à ses engagements.

2-1. Définition d'un ratio :

On appelle un ratio un rapport entre deux grandeurs significatives de l'activité de l'entreprise. Un ratio doit donc exprimer obligatoirement une valeur relative et par voie de

conséquence, rendre compte, de manière également significative des modifications intervenues dans la structure d'exploitation ou dans la structure financière de la firme⁶⁴

BERNET-ROLLANDE Luc explique que : « un ratio est un rapport entre deux grandeurs extraites des documents comptables (valeurs retraitées ou non) facilitant une approche du risque qui représente l'entreprise pour partenaires »⁶⁵

2-2. L'objectif et l'intérêt d'analyse par la méthode des ratios :

L'analyse financière par ratios permet au responsable de suivre le progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les banquiers, les clients, les fournisseurs et les personnels. Rappelons qu'il s'agit d'une version à posteriori. En effet pour une entreprise, le fait d'avoir de bons ratios à la clôture de l'exercice, n'implique pas un immédiat favorable. On va citer quelques objectifs :⁶⁶

- La méthode des ratios doit être utilisée avec prudence. Pour un grand nombre d'actes économiques, les ratios ne sont qu'une première étape. Ils ne donnent pas au gestionnaire qu'un fragment et l'information dont il a besoin pour décider et choisir.
- La réussite d'une décision financière repose sur l'aptitude qu'ont les responsables à prévoir les événements. La prévision est clé du succès de l'analyste financier. Quant au plan financier, il peut prendre de nombreuses formes qui doivent tenir compte afin de les correctement, ainsi que ses faiblesses pour mieux y remédier.
- Facilite l'interprétation économique et financière de la situation de l'entreprise, et d'identifier d'éventuel problème ;
- Facilite la comparaison entre deux ou plusieurs entreprises similaires ;
- Joue le rôle d'indicateur des points faibles et points forts qui caractérisent la politique financière.

2-3. Les différents types des ratios :

Il existe plusieurs types de ratios :

⁶⁴ ALFONIS, Gerard. PAUL. Grandjean. Pratique de gestion et d'analyse financière. France : les éditions d'organisation, septembre, 1986, P88

⁶⁵ BERNET-ROLLANDE. Luc « Pratique de l'analyse financière » p.186.

⁶⁶ VIZZAVONA, P. gestion financière. 1^{ère} éd. Paris : Tome, 1991, P52

2-3-1. Les ratios d'activité :⁶⁷

Ce sont les ratios qui concerne le portefeuille de l'assureur :

a. Taux de croissance des primes (émises ou acquises) :

$$\begin{aligned} &= \text{Prime émises N} / \text{Primes émises N-1} \\ &= \text{Prime acquise N} / \text{Prime acquise N-1} \end{aligned}$$

Ce ratio de base, reflète la croissance du chiffre d'affaires de la société. Le calcul de base des émises reflète la croissance du quittancement alors que le ratio sur les primes acquis traduit la croissance du chiffre d'affaires comptable. Dans la pratique ces ratios peuvent être très proches lorsque le taux de rapport des primes sur l'exercice suivant est faible. C'est le cas notamment des sociétés dans l'échéance des contrats est le 31 décembre.

Ce ratio permet de constater la croissance ou la baisse du chiffre d'affaire mais ne permet pas de comprendre son évolution.

b. Taux de croissance des affaires nouvelles :

$$= \text{Nombre d'affaires nouvelle N} / \text{Nombre d'affaires nouvelle N-1}$$

Ce ratio peut également être calculé en montant. Il s'agit d'un ratio interne à la société puisqu'il ne peut pas être calculé sur la base de documents publié. Il traduit le dynamisme des réseaux de distribution et permet de mesurer l'impact des opérations commerciales.

c. Taux de résiliation (TR) :

$$= \text{Nombres de résiliation N} / \text{Nombres de résiliation}$$

Il s'agit d'un indicateur très utilisé qui ne peut être calculé que sur la base de données internes à l'entrepris.

⁶⁷ M^e DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023.

d. Taux de croissance de portefeuille (TCP) :

$$= \text{Nombres de contrats en portefeuille } 31/12/N / \text{Nombres de contrats en portefeuille } 31/12/N-1$$

Ce ratio mesure la croissance du portefeuille en nombre de contrats. Ils s'expliquent d'une part par le nombre d'affaires nouvelles souscrites et d'autre part par le nombre de résiliations enregistrées.

2-3-2. Les ratios techniques et financiers :⁶⁸

Sont des indicateurs qui expriment la performance et la rentabilité de l'activité technique, qui sont :

a. Ratio de sinistralité (S/P) :

$$= \text{sinistre nette} / \text{primes nette acquise}$$

Les sinistres enregistrés par l'assureur dans son compte de résultats et qui sont utilisés dans le calcul du ratio combiné comprennent en réalité plusieurs éléments : les sinistres réglés ou payés (indemnisation du client après la survenance d'un sinistre) et les sinistres futurs, non encore déclarés, mais qui font l'objet d'une estimation de leur coût future par l'assureur. La charge des sinistres regroupe le montant des sinistres payés, plus le montant des frais de gestion afférents au règlement de ces sinistres ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer. On peut donc le décomposer de la manière suivante :

$$= \frac{\text{Sinistres payés } N + \text{var. prov. sinistres}}{\text{primes acquises } N + (\text{coût de gestion des sinistres})} / \text{primes acquises } N$$

Cette décomposition permet de mesurer le poids respectif des deux composantes (charges pures et frais de gestion) dans le ratio de sinistralité

La limite de l'appréciation de ce ratio réside dans le fait que la charge de sinistres intègre les gains (bonis) et pertes (malis) dégagés lors du règlement des sinistres antérieurs à l'exercice étudié

⁶⁸ M^r DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023.

Si le règlement de ces sinistres anciens est supérieur au montant des provisions constituées la société est globalement en situation de mali (sous provisionnement). Au contraire si le règlement de ces sinistres anciens est inférieur au montant des provisions constituées la société est globalement en situation de boni. L'existence de bonis est révélatrice d'une politique de provisionnement plus ou moins prudente adoptée par la société. La compagnie doit présenter des informations relatives à la liquidation des sinistres dans le cadre des états C10 et C12. Des informations simplifiées doivent en outre être publiées dans l'annexe aux comptes dans le tableau « Evaluation au cours des trois derniers exercices des règlements de sinistres et de la provision pour sinistres à payer »

D'autres ratios et indicateurs sont également calculés de façon interne pour suivre et analyser la charge de sinistres :

- **Coût moyen :**

$$= (\text{sinistres payés } N + \text{var. prov. sinistres}) / \text{nombre de sinistres}$$

Le coût moyen des sinistres peut être calculé par année de survenance des sinistres

- **Fréquence des sinistres :**

$$= \text{nombre de sinistres} / \text{nombre de contrats}$$

La fréquence est généralement exprimée en pour mille (‰)

- **La prime pure**

$$= (\text{sinistres payés } N + \text{var. prov. sinistres}) / \text{nombre de contrats}$$

La prime pure correspond au coût moyen du risque pour un contrat. Il correspond donc au coût moyen multiplié par la fréquence. Ces indicateurs serviront dans le cadre de la tarification.

b. Ratios des frais de gestion (RFG) :

$$= \text{Frais de gestion} / \text{primes acquises}$$

Ou les frais de gestion = salaires, les commissions des agents ; autres charges de fonctionnement (hors les charges financières, les dotations aux amortissements et provisions) c ratio mesure la proportion de couverture des frais de gestion par les primes acquises

c. Le ratio combiné (RC) :

$$= (\text{charges sinistres} + \text{frais de gestion}) / \text{les primes acquises}$$

Le ratio combiné ; c'est un ratio rassemble le ratio de sinistralité avec celui des frais de gestion des contrats

Il exprime la couverture de toutes les dépenses qui peuvent avoir lieu (charge sinistres, salaire, commissions...) au titre de l'activité technique ; par les primes acquises. L'idéal qu'il soit <1 ; pour exprimer la performance technique ; dans le cas contraire ce sont les produits financiers qui viennent en compensation des pertes subis.

Vu la volatilité des produits financiers, l'assureur intervient et prend de décisions de mesure correctives concernant sa stratégie qui sont identiques à ceux cités plus haut pour le ratio de sinistralité

d. Le coût moyen du sinistre :

Il est obtenu par le rapport entre tous les règlements effectués dans l'année et le nombre de dossiers (réglés+ les dossiers classés sans suite), il permet de centraliser tous les couts autour d'un seul coût qui est la moyenne

Le coût moyen permet de définir la prime brute ou la tarification

$$= \text{Total règlement année N} / (\text{nombre dossier sinistres réglés} + \text{classés sans suite})$$

e. La cadence de règlement :

C'est un indicateur de performance de gestion, il mesure le rythme de règlement des dossiers sinistres, il est calculé de deux manières :

Cadence de règlement sans le stock initial :

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{classés sans suite}) / (\text{dossiers déclarés} + \text{repris})$$

Où :

La cadence de règlement à partir du stock initial (stock du début de l'année) :

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{dossiers classés sans suite}) / (\text{stock initial} + \text{dossiers déclarés} + \text{les repris})$$

2-3-3. Les ratios prudentiels :

A l'instar de tous les pays et afin de protéger les intérêts des assurés et les bénéficiaires des contrats d'assurance ainsi que garantir la pérennité des compagnies d'assurance, le régulateur algérien a mis en place deux contraintes à savoir :

a. Ratio de la marge de solvabilité :

Il s'agit des ratios instaurés par l'ordonnance 07/1995

Les compagnies d'assurance doivent à tout moment disposer d'une marge de solvabilité suffisante afin d'honorer leurs engagements :

En assurance dommage, elle est constituée de :

(+) capital social

(+) réserves réglementées : (Réserves légales + Réserves facultatives + autres)

(+) Provisions réglementées : (Provision de garantie + provision pour complément obligatoire aux provision pour SAP + provision CAT NAT + Provision pour risque d'exigibilité des engagements réglementées + autres provisions réglementées ⁶⁹

(+) report à nouveau : cette marge de solvabilité doit être supérieure ou égale à l'un des deux ratios :

- 15% des provisions techniques : (Ou les provisions techniques = provision d'équilibrage + provision d'égalisation + provision pour primes non acquises (REC) + Provision pour sinistres à payer (SAP) + Provision pour participation aux bénéfices et ristournes)⁷⁰
- 20% des primes émises et/ou acceptées nettes de taxes et d'annulations

Il est à signaler que les primes sont brutes de réassurance

b. Ratio de représentation des engagements réglementés :

Les engagements réglementés composés des provisions réglementées et des provisions techniques doivent être représentés à l'actif du bilan par des placements admis à l'article 23 du

⁶⁹ Sont régies par le décret exécutif N° 95-342 (30 octobre 1995) complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 août 2004) et N° 13-114 (28 mars 2013) dans son chapitre 2 et 3

⁷⁰ Idem

décret exécutif N° 13-114 du 28/03/2013 relatif aux engagements des compagnies d'assurances et/ou de réassurance, ainsi composé des :⁷¹

- **Valeurs d'Etat :**

- Bons du trésor
- Dépôts auprès du trésor
- Obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie⁷²

- **Autres valeurs mobilières et titres assimilés :**

- Actions d'entreprises Algériennes d'assurance ou de réassurance et autres institutions financières
- Actions d'entreprises étrangères d'assurance ou de réassurance, après accord du ministre chargé des finances
- Actions d'entreprises Algériennes industrielles et commerciales

- **Actif immobiliers :**

- Immeubles bâtis situés sur le territoire Algérien
- Droits réels immobiliers

- **Autres placements :**

- Marché monétaire
- Tout autre type de placement fixé par les lois et règlements

D'après l'arrêté ministériel du 07 janvier 2002, cette représentation doit faire l'objet de la répartition suivante :

Les proportions de placement en actifs représentatifs des engagements règlementés en plus de la couverture à 100% des engagements, la réglementation précise que :⁷³

- Minimum 50% pour les valeurs d'Etat (Bons du trésor, dépôt auprès du trésor et obligations émises par l'Etat ou jouissant de sa garantie) dont la moitié, au moins, pour les valeurs à moyen et long termes

⁷¹ Idem, chapitre 4

⁷² L'arrêté N° 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté N° 007 du 02 octobre, 1996

⁷³ EYROLLES, Jean, Lochard, les ratios qui comptent, 2^{ème} éd, édition d'organisations, 3^{ème} tirage, 2008, P59, 100

- Le reste des engagements règlementés est à répartir entre les autres éléments d'actifs en fonction des opportunités offertes par le marché sans que la part des placements en valeurs mobilières et titres assimilés émis par des sociétés algériennes non cotées en bourse ne dépasse le taux de 20% des engagements règlementés

2-3-4. Les ratios à partir du Bilan :

Sont appelés ratios de structure, ces ratios reposent sur le principe de l'équilibre financier, dont la règle stipule une cohérence entre la durée d'un moyen de financement (passif) et la durée d'une opération à financer (actif)

Donc un actif immobilisé doit être financé par une ressource stable (passif non courant)

a. Ratio de liquidité générale (RLG) :

Il exprime la capacité d'une compagnie à faire face à ses engagements à court terme par ses actifs courants, il est supérieur ou égale à 100%, dans le cas contraire, l'entreprise ne peut pas régler ses dettes à court terme, donc elle procède à des actes tels que : céder un de ses actifs non courants (corporelles) ou financiers après son reclassement ; donnons pour exemple : vente d'un bon de trésor BTA, ou anticiper l'échéance d'un placement à long terme

$$= \text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif courants} / \text{Dettes à court terme}$$

b. Ratio de rentabilité ou de profitabilité :⁷⁴

La rentabilité est un rapport entre une forme de résultat ou une performance et un moyen ou une activité mis en œuvre pour le générer.

Parmi les ratios de rentabilité qu'on peut définir à partir du bilan, on repère

- **Ratio de rentabilité financière des capitaux propres (RRFCP) :**

$$\text{RRFCP} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

Il est l'un des meilleurs indicateurs de performance de gestion ; et le plus important pour les actionnaires ; il mesure l'aptitude de la compagnie à rentabiliser les capitaux apportés par les actionnaires

⁷⁴ EYROLLES, Jean, Lochard, op, cit, P59.100

- **Ratio de rentabilité du capital (RRC) :**

$$= \text{Résultat net} / \text{capital social}$$

Ce ratio mesure la rentabilité du capital investi

- **Ratio de la rentabilité économique (RRE) :**

Ce ratio mesure la capacité d'une compagnie à dégager un résultat par l'utilisation de l'ensemble de ses moyens autrement dit par les capitaux économiques ou l'actif

$$= \text{Résultat net} / \text{total actif}$$

c. Les ratios de la capacité de financement :

- **Ratio de l'endettement :**

$$= \text{Dettes à plus d'un an} / \text{capitaux propres}$$

Ce ratio mesure le taux de financement par l'environnement externe c'est-à-dire les tiers par rapport au financement de l'entreprises par ses propres moyens (les capitaux des investisseurs)

- **Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière (RSAF) :**

Il a la même signification que le ratio d'endettement mais changeant de sens par rapport à son résultat, c'est-à-dire > 1 bon signe

$$= \text{Fond propres} / \text{les dettes à long terme}$$

- **Ratio de financement par le biais de la réassurance :**

$$= \text{Provisions technique à la charge des réassureurs (actif)} / \text{provisions techniques opérations directes (passif)}$$

Il est toujours < 1 , il explique le recours des compagnies d'assurance à la technique de réassurance, c'est-à-dire le financement à travers la réassurance

2-3-5. Les ratios à partir des comptes de résultats :

a. La croissance des primes émises ou acquises :

$$[\text{Primes émises année (N)} - \text{Primes émises (N-1)}] / \text{Primes émises année (N-1)} \dots (1)$$

$$[\text{Primes acquises année (N)} - \text{Primes acquise (N-1)}] / \text{Primes acquises (N-1)} \dots (2)$$

(1) = (2) lorsqu'il s'agit des contrats dont l'échéance est au 31/12

Ce ratio permet de mesure le taux de croissance de la compagnie surtout le ratio... (1)

b. Taux de croissance de la marge d'assurance nette :

$$= \text{Marge d'assurance nette (N)} - \text{Marge d'assurance nette (N-1)} / \text{Marge d'assurance nette (N-1)}$$

c. Taux de cession des primes :

$$= \text{Primes cédés N} / \text{Primes émises brutes N}$$

Il permet de définir la politique de la compagnie dans le programme de la réassurance par rapport aux primes émises brutes,

Ex : Un résultat de 8%, veut dire que la compagnie a cédé 8 unités pour chaque 100 unité de son portefeuille.

d. Taux de commissionnement en réassurance :

$$= \text{Commissions reçues} / \text{les primes cédées}$$

Ce ratio mesure la rémunération de la technique de réassurance

e. Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité) :⁷⁵

$$= \text{Résultat net} / \text{chiffres d'affaires}$$

Ce ratio permet de dégager l'excédent du chiffre d'affaires après déduction de toutes les charges (techniques ; charges de fonctionnement, les dotations ; les charges financières.....).

Il n'a de sens que lorsque le résultat financier n'est pas important, ce qui n'est pas cohérent dans une compagnie d'assurances.

⁷⁵ EYROLLES, Jean, Lochard. Op. Cit. P21

En effet, pour refléter la vraie profitabilité, au numérateur il ne faut prendre que le résultat technique opérationnel (c'est-à-dire hors le résultat financier)

f. La marge brute de rentabilité :

$$= \text{Prestations} / \text{primes acquises}$$

Ce ratio mesure la portion de couverture des prestations (sinistres) dans l'année par les primes acquises, techniquement parlant il s'agit du S/P

g. Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette :

$$= \text{Résultat technique opérationnel} / \text{marge d'assurance nette}$$

Ce ratio mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charges de fonctionnement + dotations)

h. Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration :

$$= \text{Marge d'assurance nette} / \text{chiffre d'affaires}$$

Où le chiffre d'affaires = primes émises + coûts de police

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises (CA)

i. Taux de marge d'assurance nette (TMAN) :

$$= \text{Marge d'assurance nette} / \text{primes acquises}$$

Ce ratio mesure l'excédent des primes acquises sur les prestations

j. Ratio charges de fonctionnement :

$$= \text{Charge de fonctionnements} / \text{Marge d'assurance nette}$$

Ce ratio mesure le taux de couverture des charges de fonctionnement par la marge d'assurance nette

k. Le ratio coût du personnel :

On procède au calcul du coût du personnel à partir des deux ratios suivants :

$$= \text{Charges du personnel} / \text{Marge d'assurance nette}$$

Ce ratio mesure la proportion du personnel dans la marge d'assurance nette, le résultat de ce ratio est élevé lorsqu'une compagnie exprime un fort besoin en matière de ressource humaine.

Et

$$= \text{Frais du personnel} / \text{Charges de fonctionnement}$$

On utilise ce ratio pour connaître la proportion de la charge du personnel dans la totalité des charges de fonctionnement

I. Les ratios de l'activité financière :

• **Le taux de croissance du résultat financier :**

$$= \text{Résultat financier (N)} - \text{Résultat financier (N-1)} / \text{Résultat financier (N-1)}$$

Ce ratio mesure la croissance du résultat financier d'une année à une autre

• **La rentabilité des primes émises :**

$$= \text{Résultat financier N} / \text{Primes émises ou acquises N}$$

Ce ratio mesure la contribution des primes acquises sur le résultat financier

• **Le ratio du taux de résultat financier : ⁷⁶**

- **Par rapport aux produits financiers :**

$$= \text{Résultat financier} / \text{Produits financiers}$$

Ce ratio mesure le taux des produits financiers dans le résultat financier. Un taux de 70% veut dire que les charges financières sont de 30%

- **Par rapport au résultat avant impôt :**

$$= \text{Résultat financier} / \text{Résultat ordinaire avant impôt}$$

⁷⁶ EYROLLES, Jean, Lochard. Op. Cit. P73

Ce ratio mesure la contribution de l'activité financière des compagnies d'assurance dans la création de la valeur, c'est-à-dire sa rentabilité

- **Le ratio des produits financiers :**

$$= \text{Produits financiers} / \text{les placements}$$

Ce ratio mesure le rendement de l'ensemble des fonds placés

m. Ratios de productivités :

• **Le ratio de productivité de l'actif :**

$$= \text{Chiffres d'affaires} / \text{Total actif}$$

Ce ratio mesure la capacité d'un moyen (l'actif) mis en œuvre afin de réaliser le chiffre d'affaires

• **Ratio de productivité de l'effectif :**

$$= \text{Chiffres d'affaires} / \text{l'effectif}$$

Ce ratio mesure la contribution de chaque employé à générer une portion de chiffre d'affaires (primes émises)

Conclusion :

Enfin, les outils de la performance financière permettent aux analystes financiers de recueillir, d'analyser et d'interpréter les données financières afin de prendre des décisions éclairées

Parmi les outils de la performance financière, on retrouve les ratios financiers, tels que le ratio de rentabilité, le ratio de liquidité, le ratio d'endettement, le ratio de couverture des intérêts, le ratio de rotation des stocks, et bien d'autres. Ces ratios permettent de mesurer la performance financière d'une compagnie d'assurance par rapport à des normes sectorielles ou à ses propres performances passées.

Conclusion :

Ce chapitre permet d'appréhender l'importance de l'analyse financière dans la mesure de la performance financière, et d'étudier les spécificités des états financiers des compagnies d'assurances, il s'agit d'une appréciation de la performance financière à partir des différents ratios qui peuvent influencer sur la prise de décision dans une compagnie d'assurances (décision de gestion, de production.), en vue d'apporter des améliorations concernant la stratégie.

Ce chapitre, servira comme introduction pour le chapitre à venir qui se reposera sur le cas pratique de la mesure de la performance financière par l'analyse des états financiers et leurs évolutions appliqués à la SAA (Agence 2083) Tizi-Ouzou.

Chapitre III :

Etude de la performance
financière de la SAA par
l'analyse financière

L'ANALYSE FINANCIÈRE

Introduction :

D'après tous les aspects théoriques que nous avons vus dans les deux chapitres précédents, nous avons abordé les différents théoriques concernant la mesure de la performance financière et l'analyse financière, cependant une présentation théorique ne sera jamais complète si elle ne comporte pas un cas pratique.

Pour cela, il est temps de mener une analyse concrète sur la compagnie d'assurance que nous avons retenue, il s'agit de traduire nos connaissances théoriques sur cas réel.

Dans cette optique, nous allons présenter trois sections dont :

- La première section, est consacrée pour présenter l'organisme d'accueil.
- La deuxième section, on procède la présentation du bilan et compte de résultat de la SAA.
- En la troisième section, nous étudierons la performance de la SAA par l'analyse financière.

Section 01 : Présentation de la SAA**I. Présentation de la SAA :****1. Historique de la SAA :**

La Société Nationale d'Assurance, en abrégé SAA, est une entreprise publique économique d'assurance, créée le 12 décembre 1963 conformément à l'arrêté du ministère de l'Economie national du 11 décembre 1963

A l'origine, c'était une entreprise mixte Algéro-Egypte (51% du capital en Algérie, 39% en Egypte et 10% de ressortissants algériens)

La Société a été nationalisée en vertu du décret n° 66-127 du 27 mai 1966 lorsque l'Etat a monopolisé les activités d'assurance

En janvier 1976, les compagnies d'assurance se spécialisent dans les types d'entreprises, ce qui amène la SAA à se concentrer sur le marché intérieur des risques simples et à ne s'occuper que de l'assurance automobile, de l'assurance vie et de la prévoyance, des commerçants et des artisans

Avec l'avènement des réformes économiques, la SAA a été restructuré en une Société par Actions « SPA » le 27 janvier 1982

Cette évolution s'accompagne d'une déspecialisation des compagnies d'assurance et de différents types de pratiques, ce qui élargit le champ de leurs activités à d'autres risques (risques industriels, risque de l'engineering, risques de transport, risques agricole et assurances de personnes)

La SAA s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à la concurrence suite à la libération du marché des assurances en 1995. C'est ainsi qu'elle a réformé son réseau en transformant la direction de rémunération du personnel des agences intégrées et en réintroduisant des intermédiaires privés (agents généraux, courtiers et bancassurance)

En application de la loi 06-04 sur les investissements, en 2011, la SAA a procédé à la séparation des assurances de personnes de celle relative aux dommages, avec la création d'une filiale spécialisée en assurance de personnes

En 2015, la SAA a lancé un programme de relooking du réseau (modernisation de 68 agences & aménagement de 17 agences). Ainsi elle se lance entièrement dans la diversification de son portefeuille par le développement des branches hors automobile

En 2018, elle signe une convention en cede et partenariat, et lance des bureaux de souscription au niveau des showrooms Renault. Ainsi, elle signe une convention avec une base donnée pour lutter contre la fraude dans la branche automobile et met en place un site de pilotage pour une plateforme de gestion des sinistres automobile

Aujourd'hui la SAA figure comme première et principale compagnie d'assurance et réassurance en Algérie en termes de chiffres d'affaires avec un capital social de 30 milliards de dinars soit 275 millions de dollars

La SAA influence le marché d'assurance au même titre qu'elle est partenaire de plusieurs entreprises (BNA, BDL, BADR, Renault, Peugeot, etc.)

Elle vient en tête des sociétés d'assurances en termes d'implantation avec un réseau commercial de plus de 567 agences et 15 directions régionales dispersées à travers tout le territoire national

2. Les objectifs de la SAA :

L'objet de la création de la Société Algérienne d'Assurances (SAA) est le suivant :

- Amélioration constante de la qualité du service en accélérant le rythme des indemnisations et la qualité d'accueil des agences au profit des clients
- Modernisation des systèmes de gestion et d'information
- Elargir les canaux de distribution

- Consolider sa première place sur le marché national

3. Activités de la SAA :

L'activité de la SAA est élargie sur de nombreux domaines et s'adresse à une importante clientèle : particuliers, professionnels, petites / moyennes / grandes entreprises et autres organismes

Conformément à l'arrêté du 29 mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 avril 1998 portant agrément de la Société National d'Assurance, les produits commercialisés par la SAA sont :

- Assurance incendie et risque annexes
- Assurance pertes d'exploitation après incendie et bris de machines
- Assurances des risques de la construction (RC décennale, RC construction, tous-risques chantier et montage)
- Assurance engineering (bris de machines, engins de chantier, tous risques matériel informatiques et électronique, pertes de produits en frigo, etc.)
- Assurance transport (aérien, maritime, terrestre) et assurance automobile
- Assurance des risques agricoles (toutes spéculations, multirisques avicole, bétail, grêle, incendie, plasticulture, matériel agricole, multirisques exploitants, etc.)
- Assurance des risques des particuliers (professions libérales, collectivités, vol, bris de glaces, dégâts des eaux, etc.)
- Assurances des responsabilités civiles (chef d'entreprise, produits livrés, professionnelles, etc.)
- Assurance-crédit, caution
- Assurance de personne (individuelle, collective, assistance, retraite, etc.)
- La bancassurance

4. La structure organisationnelle de la SAA :

L'agencement de la SAA est divisé en trois niveaux qui sont : la direction générale, les directions régionales, le réseau de distribution

4-1. La direction générale :

Elle se situe en tête de la société. L'organisation actuelle de la direction générale de la SAA est le résultat des différentes réformes qu'elle a endurées au cours des années, où ses directions centrales sont structurées par segments et par produits

4-1-1. Les activités de la direction générale :

La direction générale est chargée des activités suivantes :

- Organiser, planifier, coordonner et contrôler les activités de la compagnie
- Assister le réseau de la société sur les plans : Technique, informatique, comptable et administratif
- Entre autres, développer des produits plus adaptés aux besoins du marché

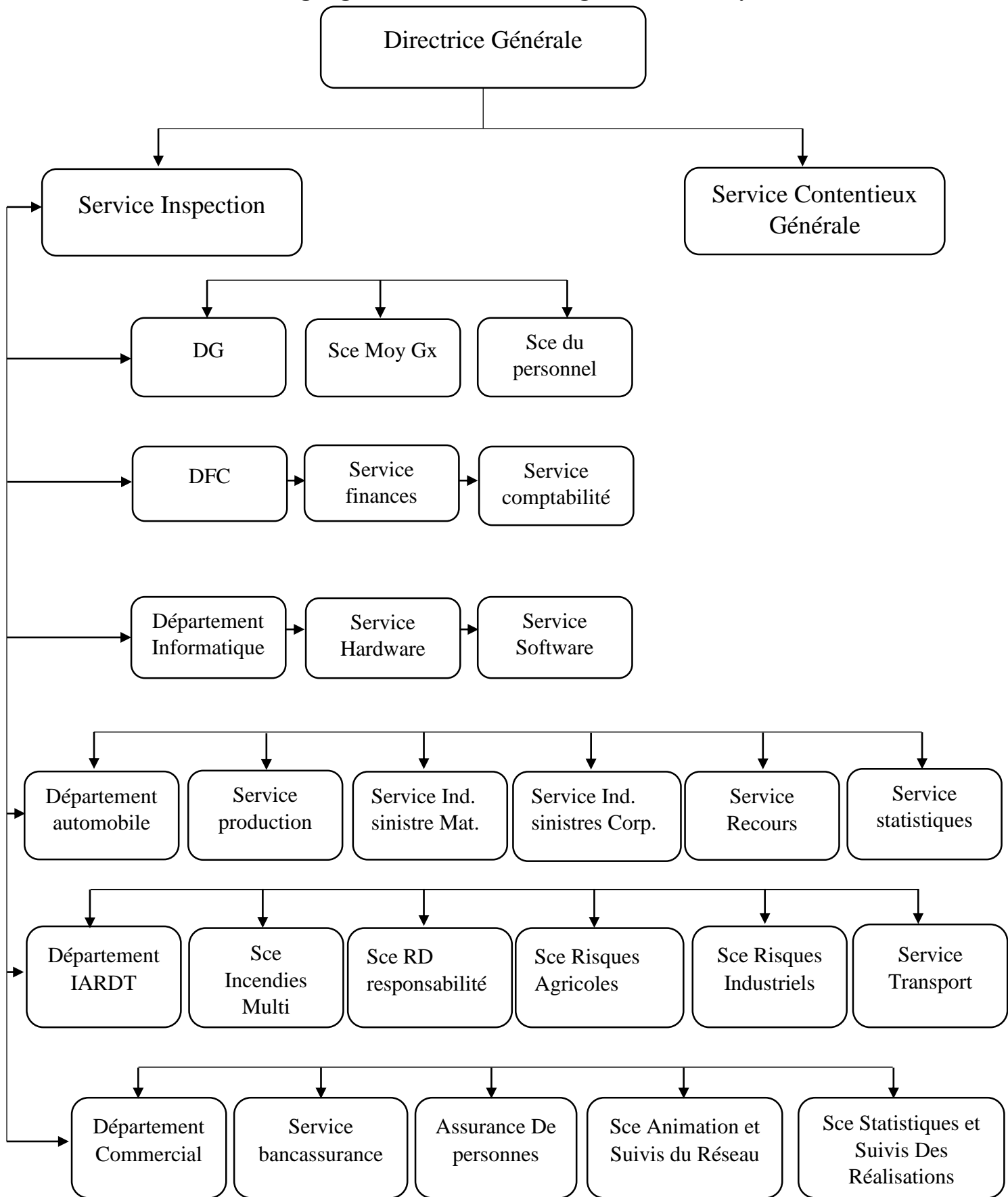
Ainsi, la direction générale s'assure de l'atteinte des objectifs de performances, les fixes et les diffuse aux directions centrales qui la composent. Ces directions sont regroupées sous formes de divisions, se voient attribuées des tâches et des attributs spécifiques adaptés à leurs domaines

4-2. Les directions régionales :

La SAA compte quinze (15) directions régionales. Elles sont chargées d'apporter un soutien technique et administratif au réseau de distribution et de la bonne gestion des ressources matérielles et financières qui leurs sont allouées. La direction régionale de Tizi-Ouzou compte 50 agences générales, dont 26 agences directes, 24 agences générales agréés et trois organismes de bancassurance (BADR, BDL, BNA), éparpillé dans trois wilayas à savoir : BOUMERDES, BOUIRA, TIZI-OUZOU

L'organigramme de la direction régionale de la wilaya de Tizi-Ouzou se présente comme suit :

FIGURE N°05 : L'organigramme de la direction régionale de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Document interne de la SAA (Agence 2083) TO

II. Présentation de l'organisme d'accueil :

1. Présentation de l'agence « SAA 2083 » et son statut juridique :

1-1. Présentation de l'agence « SAA 2083 » :

Du point de vue structurel et dans un souci de décentralisation et de rapprochement de ses produits par rapport à ses clients, la SAA est constituée, en plus d'un siège central sis au 05, Boulevard Ché-Guévara, Alger, d'un nombre important d'agences dirigées par des directions régionales.

D'une manière générale, une agence d'assurance est un lieu ouvert au public, elle fonctionne comme une véritable Petite et Moyenne Entreprise (PME). Elle est le premier centre de production d'une compagnie d'assurance, un milieu de travail au sein duquel la souscription des contrats est réalisée. Elle est l'espace de vente, c'est-à-dire le lieu où convergent, d'une certaine façon, les efforts et les stratégies commerciales de l'assureur.

Notre cas d'étude fait partie de la direction régionale de Tizi-Ouzou. C'est une agence directe qui porte le code «2083 », sise à la résidence HADJILI BOKHALFA CENTRE.

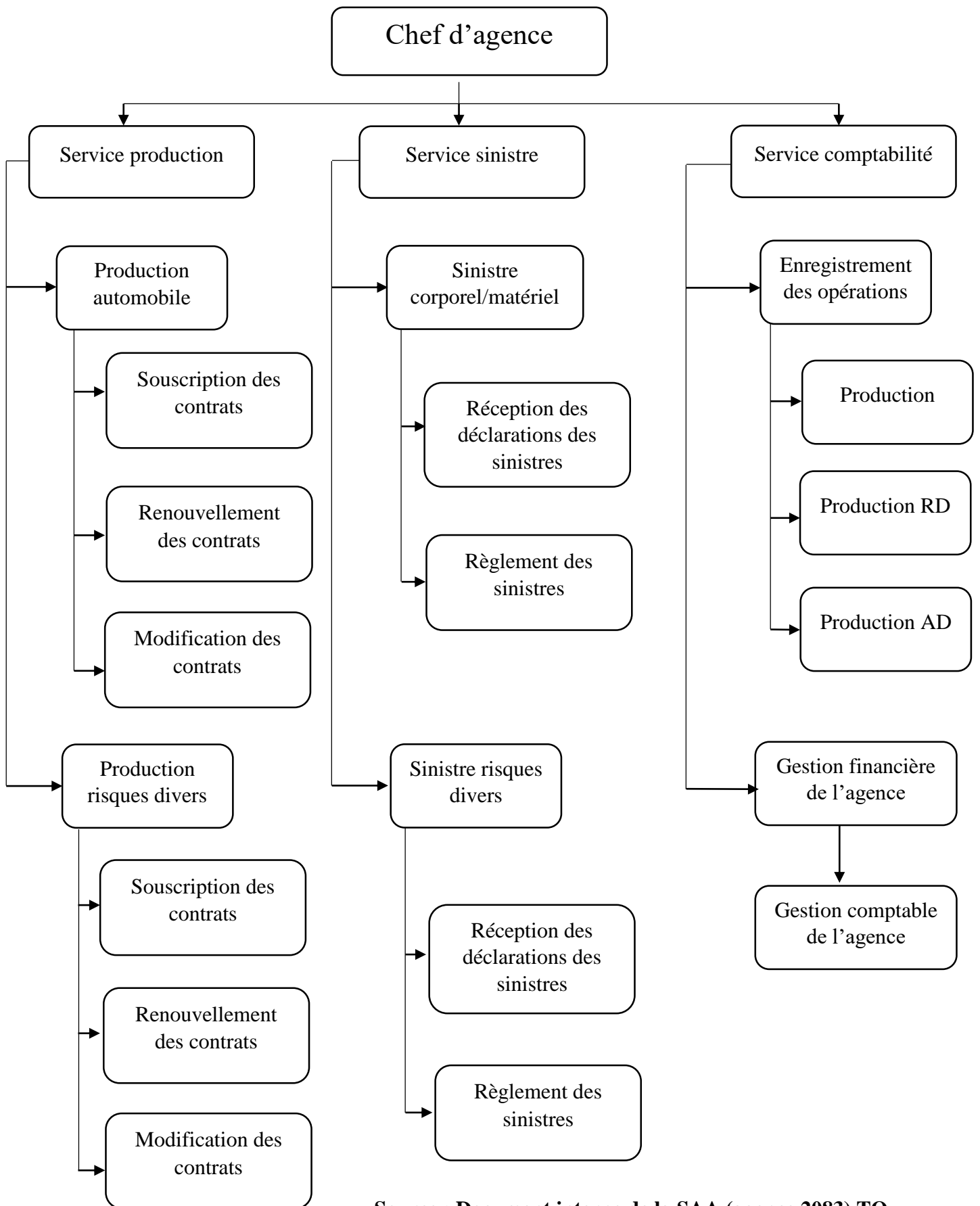
1-2. Statut juridique :

La société nationale d'assurance (SAA) est une société d'assurance à forme mutuelle à cotisation fixe régie par le code des assurances : 2083. Edité en mois de mars 2019 à la résidence HADJILI BOUKHALFA CENTRE par le gérant **BENABIDALLAH YOUNES**

2. L'organisation de l'agence « SAA 2083 » :

Les agences d'une ou plusieurs Wilaya forment une direction régionale, à la tête de laquelle est placé le directeur régional qui est la plus haute autorité de celle-ci. Chaque agence comprend au minimum deux services. L'agence SAA 2083 est constituée d'un chef d'agence et de différents services. Avant de les présenter, nous tenons à faire une représentation schématisée

FIGURE N° 06 : Organigramme de l'agence 2083 BOUKHELFA T.O



Source : Document interne de la SAA (agence 2083) TO

2-1. Le chef de l'agence :

Le chef d'agence se trouve à la tête de celle-ci, il doit être un véritable chef d'entreprise et un manager opérationnel chargé de :

- L'application de la stratégie du développement de l'entreprise ;
- Coordonner toute l'activité de l'agence ;
- Veiller à la préservation et à l'amélioration de l'image de marque de la société ;
- Proposer à sa hiérarchie toute amélioration sur le niveau des prestations rendues ou sur la rentabilité de l'agence ;
- Veiller à la discipline, à l'application du règlement intérieur et des règles de sécurité ;
- Veiller à la formation et à la gestion rationnelle du personnel, notamment en assurant la polyvalence de celui-ci,
- Négocier les contrats importants ;
- Signer les chèques établis au niveau de l'agence (ordonnateur)

2-2. Les différents services :

Ces services sont ceux sur lesquels s'appuie l'activité même de l'entreprise, à savoir l'assurance. Tout commence par le service production, le service sinistre ou l'indemnisation intervient lors de la réalisation des sinistres prévus au cours de la durée du contrat. Il existe trois catégories de services dont le but est de mener à bien l'activité de l'agence, chaque service est géré par un chef de service

2-2-1. Le service production :

C'est un service qui occupe une place primordiale dans une compagnie d'assurance. En effet, il est chargé de gérer les souscriptions des clients. Il est le service le plus important dans l'agence, le chef de service production a en charge la commercialisation de tous les produits d'assurance via un suivi rigoureux des éléments du service. Ces derniers, appelés généralement « Producteurs », sont à la base de toutes relations directes avec la clientèle, tant en termes commercial qu'administratif.

Les producteurs, que ce soit en automobile, en IARDT ou en assurances de personnes, connaissent parfaitement les produits commercialisés et transmettent vers la direction toutes les informations concernant l'environnement et les besoins des clients. Ils sont chargés, à la fois, de la rédaction et du renouvellement des contrats, ils ont pour missions la production des conditions particulières de chaque catégorie d'assurances mise en vente, de la réception du client, à la saisie du contrat sous le logiciel utilisé par la compagnie (ORASS), jusqu'à l'édition des conditions particulières, la signature du contrat par le client et l'encaissement de la prime par le caissier. Ce dernier, assure l'encaissement des primes d'assurances réglées en espèces ou par chèques, la tenue d'un brouillard de caisse sur lequel sont notées toutes les opérations journalières effectuées (les contrats réalisés avec montants).

Les éléments du service production sont en relation directe avec leurs collègues du service sinistres et le responsable de la comptabilité, ils doivent en permanence surveiller les résultats de souscriptions quotidiennes et prendre des mesures correctives en cas de besoin

2-2-2. Le service sinistre (Indemnisation) :

Ce service est au cœur du métier d'assurance, c'est à son niveau de ce service que les assurés sinistrés découvrent la compétence, l'honnêteté et l'efficacité des assureurs.

Après réception de chaque déclaration de sinistres, à travers un constat dûment rempli par l'assuré ayant subi un accident, l'agent sinistre doit ouvrir un dossier pour chaque assuré reçu pendant la journée et enregistrer celui-ci sous le logiciel utilisé. Il doit informer, clairement et complètement, l'assuré des documents et informations nécessaires pour déterminer la somme de l'indemnisation que la société doit lui verser, en fonction, des garanties choisies lors de la souscription du contrat. Ce montant est arrêté par un professionnel en la matière après expertise des dégâts occasionnés au bien de l'assuré.

En principe, les sinistres sont réglés rapidement, après rassemblement des justificatifs nécessaires, par l'assuré ou le bénéficiaire et l'établissement du rapport d'expertise par un expert agréé par l'assureur.

La responsabilité d'un tiers ou de plusieurs assureurs en cas d'existence d'un adversaire pourrait être mise en cause à l'occasion d'un sinistre. Le service sinistre doit, alors, prendre toutes les mesures nécessaires pour exercer les recours éventuels contre ces tiers lorsque cela a été prévu, préalablement, au contrat de l'assuré.

Il faut préciser que le sinistre automobile peut être d'ordre matériel et/ou corporel (décès et blessures), ce qui signifie que les procédures de règlement sont différentes. L'une des ambitions de ce service est de gérer les sinistres vite et bien. Il faut, cependant, veiller à ne pas régler plus que ce qui est dû, ce qui oblige les agents sinistres de connaître toutes les dispositions des contrats, savoir détecter les exagérations, les déclarations trompeuses, voir les fraudes préméditées

2-2-3. Le service comptabilité :

Le responsable de ce service doit, non seulement connaître les règles du métier, mais aussi les particularités du droit comptable, que la loi impose à une compagnie d'assurance. Chargé surtout du contrôle comptable, il vérifie en permanence l'étendue des engagements de la compagnie et vérifie, également, que les actifs du bilan sont suffisants pour y faire face.

Le chef du service contrôle les activités des autres services dont il suit l'évolution en termes de chiffre d'affaires, d'encaissements, d'annulations et de résiliations. Il est impliqué dans le suivi des résultats des services sinistres et production. En ce sens, il joue le rôle de contrôleur de gestion.

Le chef de service comptabilité est chargé d'arrêter la journée comptable ainsi que sa centralisation, de toutes les opérations effectuées pendant la journée au niveau des deux autres services, en utilisant, le logiciel ORASS. Ainsi, les éléments du service comptabilité auront pour mission, de vérifier la régularité des pièces justificatives et l'utilisation des comptes et codes des opérations appropriées

Section 02 : La présentations des états financiers de la SAA (Agence 2083)**TO.**

Les comptes annuels de la Société d'assurance sont établis conformément au Nouveau Système Comptable et Financier et aux principes comptables généralement admis

Dans cette section, nous allons représenter l'analyse du bilan et compte de résultat de la SAA durant les trois dernières années 2016, 2017 et 2018

1. Présentation du bilan des années 2016, 2017 et 2018 :**1-1. L'analyse de l'actif du bilan :**

Le tableau suivant présente l'actif des bilans de la SAA.

Tableau N°04 : L'Actif du bilan de la SAA (unité KDA)

ACTIF	Année			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Ecart d'acquisition Goodwill positif ou négatif	0,00	0,00	0,00		
Immobilisation Incorporelles	169.925	129 856	101.390	-23,58	-21,92
Immobilisation Corporelles					
Terrains	5.153.100	5 371 787	5.393.328	4 ,24	0 ,40
Bâtiments Exploitation	16 709 297	16 248 572	16.993.773	-2,76	4,59
Bâtiments Placements	910 257	864 918	838 234	-4,98	-3,09
Autres immobilisations corporelles	475.614	860 267	868.634	80,87	0,97
Immobilisation en concession	184.445	180 864	176.442	-1 ,41	-2,44
Immobilisation en cours	175.900	255 870	603.922	62,04	136,03
Immobilisation Financière					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachés	4 707 700	4 561 794	4 407 230	-3,09	-3,39
Autres immobilisation financière	44 953 340	37 383 573	38 096 283	-16,84	1,91
Prêt et autre actifs financière non courants	233 465	331 531	249 607	42	-24,71
Impôts différés actif	592 103	743 137	968 132	25,51	30,28

Fond ou valeurs déposés auprès des cédants	6 901	6 609	9 308	-4,23	40,84
TOTAL ACTIFES NON COURANTS	74 254 049	66 938 778	67 868 049	-9,85	1,39
Provision technique d'assurance					
Part de coassurance cédée	926	-			
Part de réassurance cédés	1 791 463	1 701 181	2 105 588	-5,04	23,77
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaires et cédants débiteurs	666 693	583 670	652 649	-12,45	11,82
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	6 157 791	5 838 943	5 917 766	13,21	1,35
Autres débiteurs	2 829 516	1 657 883	839 055	-41,41	-49,39
Impôts et assimilés	2 067 680	716 935	89 808	-65,32	-87,47
Autres créance et emplois assimilés	107 855	120 865	175 026	12,06	44,81
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financière	848 240	4 502 516	1 574 984	430,81	-65,02
Trésorerie	2 732 235	3 257 226	3 409 209	19,21	4,67
TOTAL ACTIF COURANT	16 202 399	18 379 221	14 764 087	13 ,43	-19,67
TOTAL GENERAL ACTIF	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68	-3,15

Source : Elaboré par nous même à partir de l'actif des bilans de 2016, 2017 et 2018

1-1-1. L'Actif non courant :**Tableau N°05 : L'actif non courant (unité KDA)**

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Immobilisations Incorporelle	169.925	129 856	101.390	-23,58	-21,92
Immobilisations corporelle	23 590 613	23 782 277	24 874 333	0,81	4,59
Immobilisations Financière	50 493 510	43 026 644	43 730 560	-14,79	1,64
Total Actif Non Courants	74 254 048	66 938 777	68 706 283	20,12	2,64

Source : Elaboré par nous même à partir de l'actif des bilans de 2016, 2017 et 2018

D'après le tableau ci-dessus, l'actif non courant de la SAA a connu une augmentation de 20,12% en 2017 par rapport à 2016. Suite à la hausse des immobilisations corporelles de 0,81% et la baisse des immobilisations financières de 14,79 et ce malgré la baisse des immobilisations incorporelles de 23,58%. Ce qui explique un cycle d'investissement positif.

En 2018, l'actif non courant a augmenté de 2,64% par rapport à 2017, suite à la baisse des immobilisations incorporelles de 21,92%, ainsi qu'à la hausse des immobilisations.

1-1-2. L'Actif courant :**Tableau N°06 : L'actif courant (unité KDA)**

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Provisions Techniques d'assurance	1 792 389	1 701 181	2 105 588	-5,09	23,77
Créances et Emplois assimilés	10 829 535	8 918 297	7 674 304	-17,65	-13,95
Disponibilités et Assimilés	3 580 475	7 759 742	4 984 193	116,72	-35,77
TOTAL ACTIF Courant	16 202 399	18 379 221	14 764 087	+13,43	-19,67

Source : Elaboré par nous même à partir de l'actif des bilans de 2016, 2017 et 2018

L'actif courant a connu une augmentation durant l'année 2017, de 13,43 et une baisse de 19,67 en 2018. Celle-ci est due à la hausse significative de 116,72% des disponibilités en 2017 par rapport à 2018 et une baisse dans les créances de 17,65% durant la même période, ce qui

peut être expliqué par la prise en main de la gestion des créances au niveau de la SAA et ce par rapport à l'obligation des assurés de paiement par échéancier limité. Et aussi une diminution des provisions techniques, ce qui est dû à la baisse des contrats cédés.

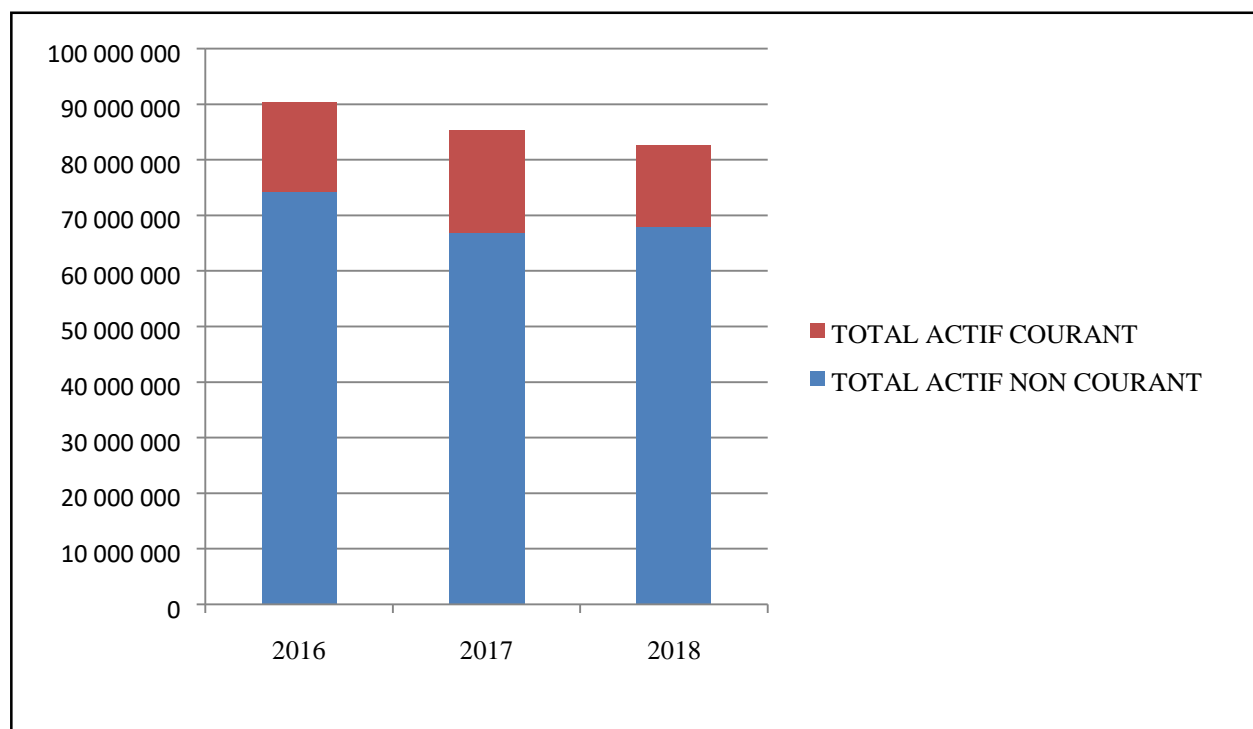
En conclusion, le total d'actif de la SAA a baissé de 5,68% en 2017 par rapport à 2016 cela dû à la hausse de l'actif non courant et courant. Cependant, celui-ci a connu une augmentation de 3,15% en 2018 par rapport à 2017, ce qui est dû comme cité précédemment, à l'augmentation de l'actif non courant et ce malgré la baisse de l'actif courant. (Voir le tableau et la figure ci- dessous)

Tableau N°07 : Total de l'actif (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Total actifs non courant	74 254 049	66 938 778	67 868 049	-9,85	1,39
Total actif courant	16 202 399	18 379 221	14 764 087	13,43	-19,67
Total général de l'actif	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68	3,15

Source : Elaboré par nous même à partir de l'actif des bilans de 2016, 2017 et 2018

FIGURE N°07 : Représentation graphique de l'actif des bilans



Source : Elaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

1-2. L'analyse du passif des bilans de la SAA :

Le tableau suivant présente le passif des bilans de la SAA

Tableau N°08 : Le passif des bilans de la SAA (unité KDA)

PASSIF	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Capital émis ou capital social ou fond de dotation	20.000.000	30.000.000	30.000.000	50	0
Capital souscrit non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidées	10.900.079	2.522.072	4.272.957	-76,86	69,42
Ecarts d'évaluation	173.109	173.109	173.109	0	0
Ecart d'équivalence					
Autres capitaux propres - Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3.121.993	3.250.885	2.900.947	4,7	-10,76
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	34.195.181	35.946.066	37.347.014	5,12	3,90
Emprunts et dettes assimilés	4.727.343	3.783.243	2.865.614	-19,97	-24,26
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	1 627 445	581 690	176 442	-64,26	-69,67
Provisions réglementées	2 125 438	2 289 014	2 542 376	7,69	11 ,07
Provisions et produits constatés d'avance (sauf 155)	1 516 897	1 710 055	1 854 067	12,73	8,42
Fonds de valeurs reçus des réassurances	1 406 044	1 326 417	1 644 216	-5,66	23,96
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	11 403 168	9 690 420	9.082.716	5,12	-6,27
Provision directe	26 737 213	26 806 584	26 430 223	0,26	-1,40
Acceptation	409 469	227 825	226 897	-44,36	-0,407
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 314 632	2 920 922	3 190 485	26,19	9,23
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	479 683	472 849	602 423	-1,42	27,40
Impôts crédit	1 726 566	1 366 885	2 104 544	-20,83	53,97
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	13 127 570	7 878 912	3 525 758	-39,98	-55,25

Chapitre III : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière

Trésors Passif	62.964	7 535	82 071	-88,03	989,20
TOTAL PASSIF COURANT	44.858.097	39.681.511	36.202.405	-11,54	-8,77
TOTAL PASSIF	90.456.448	85.317.998	82.632.135	-5,68	-3,15

Source : Elaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

1-2-1. Les capitaux propres :

Le tableau suivant présente les capitaux propres inscrits dans le bilan de la SAA durant les années 2016, 2017 et 2018

Tableau N°09 : Les capitaux propres de la SAA (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20.000.000	30.000.000	30.000.000	50	0
Primes et réserves - Réserves consolidées	10.900.079	2.522.072	4.272.957	-76,86	69,42
Ecarts d'évaluation	173.109	173.109	173.109	0	0
Résultat de l'exercice	3.121.993	3.250.885	2.900.947	4,13	10,76
TOTAL I -CAPITAUX PROPRES	34.195.181	35.946.066	37.347.014	5,12	3,90

Source : Elaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

D'après le tableau ci-dessus, les capitaux propres ont augmenté en 2017 par rapport à 2016 de 5,12% suite à l'augmentation des capitaux émis ou capital social malgré la baisse des primes et réserves.

Toutefois celui-ci a connu une baisse de 3,90% en 2018 par rapport à 2017 suite à la baisse de 00% des capitaux émis ou capital social

1-2-2. Le passif non courant :

Le tableau suivant présente les dettes à long et à moyen terme inscrites dans le bilan de la SAA.

Tableau N°10 : Le passif non courant (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Emprunts et dettes assimilés	4.727.343	3.783.243	2.865.614	-19,97	-24,26
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	1 627 445	581 690	176 442	-64,26	-69,67
Provisions et produits constatés d'avance Provisions Réglementées	1 516 897	1 710 055	1 854 067	12,73	8,42
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 406 044	1 326 417	1 644 216	-5,66	23,96
TOTAL II- PASSIFS NON COURANTS	11 403 168	9 690 420	9.082.716	5,12	-6,27

Source : Élaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

D'après ce tableau, le total de passif non courant a baissé en 2017 par rapport à 2016 de 5,12%, ce qui est dû à l'augmentation significative des prêts, La situation s'est détérioré en 2018 suite à la baisse de 6,27% par rapport à 2017, ce qui est dû au remboursement des emprunts de 24,26% et les autres dettes non courantes de 69,67%.

1-2-3. Le passif courant :

Le tableau suivant présente les dettes à court terme du bilan de la SAA

Tableau N°11 : Le passif courant (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Provisions directes	26 737 213	26 906 584	26 430 223	0,26	-1,40
Acceptations	409 469	227 825	226 897	-44,36	-0,41

Cessionnaires et Cédants créiteurs	2 314 632	2 920 922	3 190 485	26,19	9,23
Assurés et intermédiaires d'assurance créiteurs	479 683	472 849	602 423	-1,42	27,40
Impôts crédit	1 726 566	1 366 885	2 104 544	-20,83	53,97
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	13 127 570	7 878 912	3 525 758	-39,98	-55,25
Trésorerie Passif	62.964	7 535	82 071	-88,03	989,20
TOTAL III-PASSIFS COURANTS	44.858.097	39.681.511	36.202.405	-11,54	-8,77

Source : Élaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

Le passif courant a baissé de 11,54% en 2017 par rapport à 2016 suite à la baisse des dettes de 39,98%, un baissment successivement de 44,36% et 88 ,03 % des trésorerie passif.

Et aussi en 2018 y avait une diminution de 8,77%, ce qui est dû à la diminution des dettes de 55,25% et les acceptations de 0,41%.

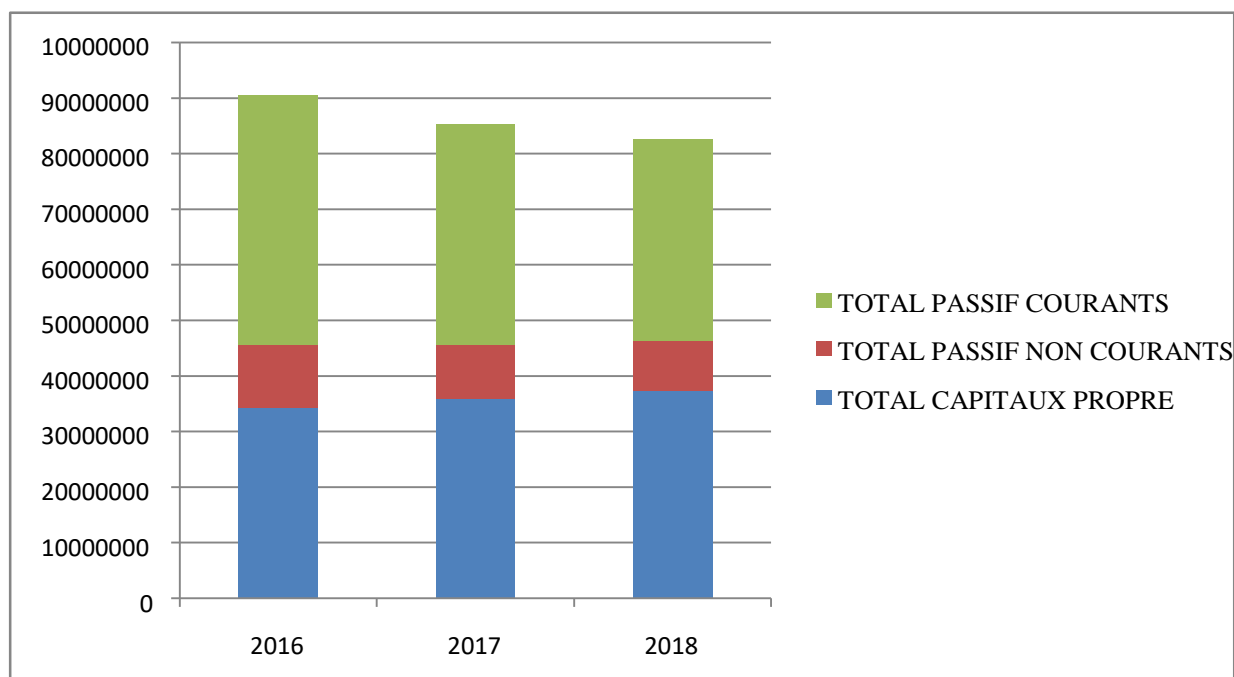
En conclusion le total du passif a augmenté de 17.98% en 2016 par rapport à 2015, suite à l'augmentation de passif non courant de 103.89%.

Tandis que, en 2018 a connu une diminution de 3,15% par rapport à 2017 qui revient à la diminution de passif courant de 8,77%. (Voir le tableau et la figure ci- dessous)

Tableau N°12 : Le total de passif (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Total capitaux propres	34.195.181	35.946.066	37.347.014	5,12	3,90
Total passif non courant	11 403 168	9 690 420	9.082.716	5,12	-6,27
Total passif courant	44.858.097	39.681.511	36.202.405	-11,54	-8,77
TOTAL GENERAL PASSIF	90.456.448	85.317.998	82.632.135	-5,68	-3,15

Source : Élaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

FIGURE N°08 : Représentation graphique du passif des bilans

Source : Élaboré par nous même à partir de passif des bilans de 2016, 2017 et 2018

2. Le compte de résultat :

2-1. La présentation des comptes de résultats de la SAA :

Le tableau suivants présente le compte de résultat de la SAA des trois dernières années.

Tableau N°13 : Le compte de résultat (unité KDA)

DESIGNATION	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Primes émises sur opérations directes	23 351 910	23 057 892	23 045 494	-1,26	-0,054
Primes acceptées	772 567	555 373	814 667	-28,11	46,69
Primes émises reportées	123 698	87 029	36 008	-29,68	-58,63
Primes acceptées reportées	140 748	181 352	-37462	28,85	-120,66
I- Primes acquises à l'exercice	230 860 031	23 881 646	23 858 709	0,09	-0,10
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	12 731 879	13 149 347	12 375 998	3,28	-5,88

Prestations (Sinistres) sur acceptation	1 167	15 165	7 614	1199,48	-49,79
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	12 730 712	13 164 513	12 383 613	3,41	-5,93
Commissions reçues en réassurance	538 363	609 418	828 527	13,2	35,95
Commissions versées sur acceptations	18 171	21 914	-53 653	20,6	-344,83
III- Commissions de réassurance	520 192	587 504	774 874	12,94	31,89
IV- La marge assurance	11 649 511	11 304 638	12 249 970	-2,6	8,36
Achats et services extérieurs	2 648 453	2 573 813	2 911 355	-2,82	13,11
Charges de personnels	4 763 608	4 711 990	4 799 411	-1,1	1,85
Impôts, taxes et versements assimilés	535 888	537 091	563 220	0,22	4,86
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels	338 144	393 432	-382 044	16 ,35	-197,11
Autres charges opérationnels	143 709	147 544	149 104	2,67	1,06
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	1 636 987	2 234 607	2 883 111	36,51	29,02
Reprise sur perte de valeur et provisions	163 814	483 900	-917 187	195 ,4	-289,54
V- Résultat technique opérationnel	2 422 825	1 977 823	2 242 999	-18,37	13,41
Produits financiers	1 636 987	2 186 253	1 639 210	29,83	-25,02
Charges financiers	104 498	265 769	220 010	154,33	-17,22
VI- Résultat financier	1 579 477	1 920 485	1 419 200	21,59	-26,10
VII- Résultat ordinaires avant impôts	4 002 302	3 898 307	3 662 199	-2,6	-6,06
Impôts exigibles sur résultats ordinaires(IBS)	849 640	798 456	986 246	-6,02	23,52
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	30 669	151 034	-224 994	392,46	-248,97

Total des produits des activités ordinaires	26 566 157	27 532 736	27 572 025	3,64	0,14
Total des charges des activités ordinaires	23 444 464	24 281 851	24 671 077	3,57	1,60
VIII- Résultat ordinaires	3 121 993	3 250 885	2 900 947	4,13	-10,76
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (Charges) (*)					
XI- Résultat extraordinaires					
X- Résultat net de l'exercice	3 121 993	3 250 885	2 900 947	4,13	-10,76

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

2-2. L'analyse du compte de résultat :

2-2-1. La marge d'assurance de la SAA (Agence 2083) à Tizi-Ouzou :

Tableau N°14 : La marge d'assurance de la SAA (unité KDA)

	Année			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
I- Primes acquises à l'exercice	23 860 031	23 881 646	23 858 709	0,09	-0,10
II- Prestations (Sinistres) de l'exercice	12 730 712	13 164 513	12 383 613	3,41	-5,93
III- Commissions de réassurance	520 192	587 504	774 874	12,94	31,89
IV- LA MARGE ASSURANCE	11 649 511	11 304 638	12 249 970	-2,6	8,36

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le tableau ci-dessus, montre la marge d'assurance durant les années 2016, 2017 et 2018. Cette marge a enregistré une diminution de 2,6% en 2017 par rapport à 2016, suite à la diminution des prestations de 3,41%.

Par contre en 2018 a marqué une augmentation de 8,36 % par rapport à 2017, ce qui est dû à la diminution des prestations de 5,93 %

2-2-2. Le résultat technique opérationnel de la SAA (Agence 2083) à Tizi-Ouzou :

Tableau N°15 : Le résultat technique opérationnel de la SAA

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	2 422 825	1 977 823	2 242 999	-18,25	13,41

Source : Elaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

D'après ce tableau le résultat technique opérationnel de la SAA, a connu une diminution de 18,25% en 2017 par rapport à 2016 et une augmentation de 13,41% en 2018 par rapport à 2017, en fait cette augmentation est due principalement à la baisse des autres charges opérationnelles et les dotations aux amortissements et provisions, surtout en 2018.

2-2-3. Le résultat financier de la SAA (Agence 2083) à Tizi-Ouzou :

Tableau N°16 : Le résultat financier de la SAA

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
VI- RESULTAT FINANCIER	1 579 477	1 920 485	1 419 200	21,59	-26,10

Source : Elaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

D'après ce tableau, le résultat financier de la SAA durant les années 2016,2017 et 2018 a connu une diminution de 26,10 % en 2016 et une diminution de 26,10% en 2018. L'analyse du compte de résultats permet de constater que les revenus financiers de la SAA réalisés durant ces trois années d'étude sont suffisants et permettent à l'entreprise de couvrir les charges financières

2-2-4. Le résultat net de la SAA (Agence 2083) à Tizi-Ouzou :

Tableau N°17 : Le résultat net de la SAA

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 121 993	3 250 885	2 900 947	4,13	-10,76

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le résultat net de la SAA, a augmenté de 4,13% en 2017 par rapport à 2016, suite à l'augmentation de résultat technique opérationnel.

Par contre en 2018 cette résultat a baissé d'un taux de 10,76 % par rapport à 2017, ce qui est dû à la diminution de résultat financière de 26.10%, malgré que l'augmentation de résultat technique opérationnel de 13,41%.

Section 03 : Etude de la performance financière de la SAA (Agence 2083) Tizi-Ouzou par l'analyse financière.

L'analyse des états financiers par la méthode des ratios représente une technique efficace pour mesurer la performance financière.

Dans cette section, nous allons présenter les ratios les plus primordiaux dans les compagnies d'assurances, ils ceux comparent durant les trois années 2016,2017 et 2018.

1. Les ratios de l'activité :

1-1. Le ratio de croissance des primes émises

Tableau N°18 : Ratio de croissance des primes émises (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Primes émises	23 351 910	23 057 892	23 045 494	-1 ,26	-0,054

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

D'après ce tableau ci-dessus, le ratio de croissance des primes émises a diminué de 1,26% en 2017 par rapport à 2016, et de 0,54% en 2018 par rapport à 2017. Ce qui explique la diminution des contrats durant ces dernières années.

1-2. Le ratio de croissance des primes acquises :

Tableau N°19 : Ratio de croissance des primes acquises (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Primes acquises	230 860 031	23 881 646	23 858 709	0,09	-0,10

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le ratio de croissance des primes acquises, a connu une augmentation de 0,09% en 2017 par rapport à 2016.

Par contre en 2018, ce ratio a diminué avec un taux de 0.10% par rapport à 2017, et cela malgré la diminution des primes émises, cette diminution est dû à une augmentation de risque en cours.

2. Les ratios techniques :

2-1. Ratio de sinistralité :

Tableau N°20 : Le ratio de sinistralité (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Sinistres survenus (1)	12 730 712	13 164 513	12 383 613	3,41	-5,93
Prime acquise (2)	23 860 031	23 881 646	23 858 709	0,09	-0,10
Ratio (1) / (2)	53,35	55,12	51,90	1,77	-3,22

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le ratio S/P a connu une augmentation de 1,77% en 2017 par rapport à 2016 suite à l'augmentation des sinistres survenus de 3,41%. Ce ratio a connu une meilleure maîtrise de sinistre.

Contrairement ce ratio a diminué de 3,22% en 2018 suite à la diminution des sinistres survenus de 5,93 %, ce qui est dû à un déséquilibre.

2-2. Ratio de frais de gestion

Tableau N°21 : Le ratio de frais de gestion (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Frais de Gestion (1)	9 892 459	10 688 047	10 389 014	+8,04	-2,80
Primes Acquisées (2)	230 860 031	23 881 646	23 858 709	+0,09	-0,10
Ratio (1) / (2)	+41,46	+44,75	+43,54	3,29	-1,21

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Ce ratio a connu une augmentation durant l'années 2017 par rapport a, 2016 de 3,29% suite à la hausse des frais de gestions de 8,04 % en 2017 et une diminution de 1,21 en 2018 par apport en 2017 suite à la baisse des frais de gestions de 2,80 % en 2018.

2-3. Ratio combiné :

Tableau N°22 : Le ratio combiné (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Charge sinistre	12 731 879	13 149 347	12 375 998	+3,39	-5,88
Frais de gestion	9 892 459	10 688 047	10 389 014	+8,04	-2,80
Total (1)	22 625 505	23 881 646	22 765 012	+5,42	-4,68
Prime acquise (2)	230 860 031	23 881 646	23 858 709	+0,09	-0,10
Ratio(1)/(2)	+94,82	+99,88	+95,42	+5,06	-4,46

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Ce ratio a connu une augmentation de 5,06% en 2017 par rapport à 2016 qui est dû à l'augmentation des charges de sinistres et les frais de gestion d'un total de 5,42 %, ce qu'est expliqué que 99,88 % de la prime acquise sont des charges sinistres et frais de gestion. On constate la diminution de 4,46 % en 2018 par rapport à 2017, ce qui est dû à la baisse des charges des sinistre d'un total de 4,68%.

3. Ratio de productivité de l'actif :**Tableau N°23 :** Le ratio de productivité de l'actif (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
CA (1)	23 860 031	23 881 646	23 858 709	0,09	-0,10
Total d'actif(2)	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68	-3,15
Ratio(1)/(2)	26,38	27,99	28,87	1,61	0,88

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

La productivité de l'actif à augmenter en 2017 par rapport à 2016 de 1,61%, cela est dû à augmenter le CA de 0,09 %, malgré la diminution de l'actif avec un taux de 5,68 %. Par contre en 2018 a connu une augmentation de 1.61% par rapport à 2017, suite à la diminution de l'actif de 3,15% et l'augmentation de CA de 0.10%.

4. Ratio de croissance de la marge d'assurance nette :**Tableau N°24 :** Le ratio de croissance de la marge d'assurance nette (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Marge d'assurance nette	11 649 511	11 304 638	12 249 970	-2,96	8,36

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

La diminution de la marge d'assurance nette en 2017 par rapport à 2016 de 2,96%, suite à l'augmentation des prestations de 12 730 712 DA en 2016 contre 13 164 513DA en 2017 avec un taux de (3,41%), en dépit de la régression des primes acquises de (5,93%).

Par contre, l'augmentation de la marge d'assurance nette en 2018 par rapport à 2017 de 8,36% était dû à la diminution des prestations de l'exercice afférent ou le montant est passé de 13 164 513 DA en 2017 à 12 383 613 DA en 2018 avec un taux 5,93%.

5. Ratio de la marge bénéficiaire :

Tableau N°25 : Le ratio de la marge bénéficiaire (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Résultat net (1)	3 121 993	3 250 885	2 900 947	4,13	-10,76
Primes émises(2)	123 698	87 029	36 008	-1,26	-58,63
Ratio(1)/(2)	13,37	14,10	80,56	0,73	66,46

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le ratio de la marge bénéficiaire est resté presque stable durant les années 2016 et 2017 avec des petites diminutions de 0.73% en 2017 par rapport à 2016 et une grande augmentation de 66,46% en 2018 par rapport à 2017.

6. Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance

Tableau N°26 : La ratio de la rentabilité de la marge d'assurance (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
R T O (1)	2 422 825	1 977 823	2 242 999	-18,37	13,41
Marge assurance nette(2)	11 649 511	11 304 638	12 249 970	-2,96	8,36
Ratio(1)/(2)	20 ,80	17,50	18,31	-3,3	0 ,81

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le taux de la participation de la marge d'assurance nette dans la formation du résultat technique opérationnel durant les trois dernières années a connu une diminution de 3,3 % en 2017 par rapport à 2016 et une augmentation de 0,81% en 2018 par rapport à 2017, suite à la diminution importante du résultat technique opérationnel en 2016 de 18.25% et l'augmentation de 13,41 en 2018. Ce qui explique l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges de fonctionnement et les dotations en 2018.

7. Ratio de rentabilité d'exploitation :

Tableau N°27 : Le ratio de rentabilité d'exploitation (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Marge d'assurance nette(1)	11 649 511	11 304 638	12 249 970	-2,96	+8,36
CA (2)	23 860 031	23 881 646	23 858 709	0,09	-0,10
Ratio(1)/(2)	48,82	47,34	51,34	-1,48	+4

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Ce ratio a connu une diminution de 1,48 % en 2017 par rapport à 2016, suite à la baisse de la marge d'assurance nette de 2,96%, par contre en 2018 ce ratio a connu une augmentation de 4% par rapport à 2017, suite à la hausse de la marge d'assurance nette de 8,36 %, ce qui explique la diminution des sinistres en 2018.

8. Ratio du taux de résultat financiers :

8-1. Par rapport aux produits financiers :

Tableau N°28 : Le ratio du taux de résultat financiers (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Résultat financière (1)	1 579 477	1 920 485	1 419 200	21,59	-26,10
Produits financiers (2)	1 636 987	2 186 253	1 639 210	29,83	-25,02
Ratio(1)/(2)	93,79	87,84	86,58	-5,95	-1,26

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Ce ratio a connu une diminution de 5.95% en 2017 par rapport à 2016 et 1.26% en 2018 par rapport à 2017, ce qui est dû à l'augmentation des produits financiers de 29,83% en 2017 malgré la diminution de ce dernier de 25,02 % en 2018

Ce qui déduit à travers ce ratio que les charges financières deviennent de plus en plus minimales par rapport aux produits financiers durant les années 2016, 2017 et 2018.

9. Ratio de rentabilité financière des capitaux propres :**Tableau N°29 :** Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Résultat net (1)	3 121 993	3 250 885	2 900 947	+4,13	-10,76
CP(2)	34 195 181	35 946 066	37.347.014	5,12	3,90
Ratio (1)/(2)	+9,13	+9,04	+7,77	-0,09	-1,27

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le rendement des capitaux propres de la SAA varie entre 7% et 9% durant les trois dernières années. Toutefois, ce ratio a connu une légère baisse successive en 2017 et 2018, à savoir respectivement de 0,09% et 1,27%, suite à l'augmentation des capitaux successivement de 5,12% et de 3,90%.

10. Ratio de rentabilité économiques :**Tableau N°30 :** Le ratio de rentabilité économiques (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Résultat net(1)	3 121 993	3 250 885	2 900 947	+4,13	-10,76
Total Actif(2)	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68	-3,15
Ratio(1)/(2)	+3,45	+3,81	+3,51	+0,36	-0,3

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

La rentabilité économique de la SAA varie entre 3% et 4% durant les trois dernières années. Celle-ci a connu une hausse de 0,36 % en 2017 par rapport à 2016, ce qui est dû à la hausse du résultat net de 4,13 %.

En 2018, la SAA a enregistré un taux de rentabilité économique de 3,51%, soit une baisse insignifiante de 0,3 % par rapport à 2017 et ce, suite à la baisse du résultat net de 10,76 % et la diminution de l'actif de 3,15%.

11. Ratio de solvabilité :**Tableau N°31 :** Le tableau de solvabilité (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Total Actif(1)	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68	-3,15
Total des dettes(2)	56 261 266	49 371 932	45 285 121	-12,24	-8,28
Ratio(1)/(2)	160,78	172,81	182,47	12,03	9,66

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Le ratio de solvabilité a connu une augmentation de 12,03 % en 2017 par rapport à 2016, suite à la diminution des dettes de 12,24 % à cause de la baisse de l'actif de 5,68%. Par contre en 2018 a connu une augmentation de 12.03% par rapport à 2017, suite à la diminution des dettes de 8,28 %.

Ce ratio est supérieur à 100%, ce que signifie que l'entreprise est solvable en général. C'est-à-dire que l'entreprise peut rembourser la totalité de ses dettes à l'échéance en utilisant la totalité de son actif.

12. Ratio de financement par la réassurance :**Tableau N°32 :** Le ratio de financement par la réassurance (unité KDA)

	Années			Evolution	
	2016	2017	2018	%	%
Provision technique actif(1)	1 792 389	1 701 181	2 105 588	-5,09	23,77
Provision technique passif(2)	27 146 682	27 034 409	26 657 120	-0,41	-1,40
Ratio(1)/(2)	+6,60	+6,29	+7,90	-0,31	1,61

Source : Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de 2016, 2017 et 2018

Ce ratio a connu une diminution de 0.31% en 2017 par rapport à 2016 Suite à la régression des provisions techniques de l'actif de 5,09 % en 2017 par rapport à 2017 et une augmentation en 2018 de 1,61 % en 2018 par rapport à 2017. Ce qui explique l'augmentation des recours de la SAA à la technique de réassurance c'est-à-dire le financement à travers la réassurance.

A travers ce ratio, on détermine :

- Les taux de cession se rapprochent durant les années 2016, 2017 et 2018.
- La fiabilité des méthodes utilisées pour l'évaluation des provisions techniques.

Commentaire générale :

En analysant les ratios financiers de la SAA sur une période de trois ans (2016-2018), Plusieurs observations peuvent être faites concernant sa performance financière.

Tout d'abord, la légère baisse des primes émises et des primes acquises au cours de la période 2016-2018 suggère que la compagnie fait face à des défis en matière de croissance et de maintien des revenus. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance, notamment la concurrence, les conditions économiques et les politiques internes de souscription et de gestion des clients.

En ce qui concerne les ratios techniques, le ratio de sinistralité a fluctué au cours des trois années, la baisse enregistrée en 2018 est un signe positif d'amélioration de la gestion des risques et de la performance du portefeuille d'assurance. La Société doit continuer de surveiller et de gérer de près ce ratio afin de maintenir et d'améliorer sa rentabilité et sa stabilité financière.

Cependant, le ratio de frais de gestion a connu 2017 et une légère diminution en 2018, ce qui indique que l'entreprise a pris des mesures pour améliorer son efficacité opérationnelle. Toutefois, les coûts administratifs restent élevés, ce qui souligne la nécessité constante de contrôler les coûts et d'optimiser les processus. Une gestion proactive des coûts et des investissements stratégiques dans l'efficacité opérationnelle sont essentiels au maintien et à l'amélioration de la compétitivité d'une entreprise.

Le ratio combiné, qui tient compte à la fois des sinistres et des frais de gestion par rapport aux primes acquises, a montré une rentabilité opérationnelle stable, bien que en 2017 qui a été une année particulièrement difficile avec des marges très minces. Les améliorations en 2018 indiquent une meilleure gestion des coûts et des sinistres. Cependant, la compagnie doit continuer à surveiller et à optimiser ses opérations pour maintenir et améliorer sa rentabilité, en évitant de s'approcher trop près du seuil critique de 100%. Une gestion prudente et proactive est essentielle pour assurer une stabilité financière continue et une croissance durable.

En ce qui concerne la productivité de l'actif de la compagnie, montre une amélioration continue au cours des trois années, indiquant une utilisation de plus en plus efficace des actifs pour générer des revenus. Cette tendance positive est un signe de bonne gestion et de prise de

décisions stratégiques judicieuses. La compagnie doit continuer à optimiser l'utilisation de ses actifs et à investir dans des technologies et des infrastructures qui soutiennent cette tendance.

Enfin, les ratios de croissance de la marge d'assurance nette et de la marge bénéficiaire montrent des améliorations globales en 2018, avec une augmentation particulièrement notable de la marge bénéficiaire. Cette tendance positive est encourageante, mais la compagnie doit comprendre les facteurs sous-jacents, de ces fluctuations pour s'assurer que les gains peuvent être soutenus. La gestion proactive des coûts, la stabilisation des marges de l'analyse des événements exceptionnels seront essentiels pour maintenir et améliorer la rentabilité à long terme.

En résumé, la performance financière de La compagnie montre des signes de résilience et d'amélioration dans plusieurs domaines, bien que 2017 a été une année difficile avec des marges bénéficiaires très minces. Les améliorations en 2018, notamment dans le ratio combiné et la marge bénéficiaire, sont encourageantes. Cependant, la compagnie doit continuer à optimiser ses opérations, gérer efficacement ses coûts et comprendre les facteurs exceptionnels de 2018 pour maintenir une croissance durable et une rentabilité à long terme.

Conclusion :

Ce chapitre présente l'étude de la performance financière appliqué au sein de la SA, en effet, il représente une extrapolation des concepts étudiés lors des deux premiers chapitres afin d'étudier l'analyse financière de la SAA.

Après avoir fait connaissance de la compagnie d'assurance, cela permis d'effectuer une présentation générale de la SAA et de sa structure organisationnelle. En effet à partir de l'étude financière de la SAA qui a été effectué sur la base des bilans, des comptes de résultats et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives, 2016, 2017 et 2018 a permis d'avoir un aperçu sur la situation financière de cette compagnie.

En conclusion, l'analyse de la structure financière de la SAA aboutit à un résultat selon lequel la structure financière de cette compagnie est bonne, bien qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés pour garder une agréable situation financière.

Conclusion générale

L'assurance favorise l'innovation en réduisant les risques pour les entreprises et les particuliers grâce aux garanties qu'elles offrent. En effet, les entreprises et même les particuliers refusent, aujourd'hui d'exercer leurs activités en l'absence de l'assurance car cette dernière joue un double rôle de fait qu'elle n'a pas seulement pour objet de sécuriser, mais elle est considérée également un moteur essentiel du développement économique pour au moins de raisons, à savoir la garantie des investissements et le placement des cotisations

Néanmoins, L'analyse financière constitue un ensemble de méthodes qui permettent de porter un jugement sur la situation financière de l'entreprise, et sur le niveau et la qualité de sa performance. Elle est un outil pertinent et indispensable pour toute entreprise, dans la mesure où l'équilibre financière et la sauvegarde de la rentabilité et de la solvabilité reste l'objectif primordial de toute entreprise.

La mesure des performances des compagnies d'assurance présente quelques difficultés spécifiques propres aux activités de services et aux activités financières. Les performances techniques et financières des assureurs sont en effet étroitement conditionnées en majeure partie par des contraintes inhérentes à l'activité assurantielle.

L'objectif de cette étude était d'analyser la mesure de la performance financière au sein de la Société Algérienne d'Assurance (SAA), où nous avons pu mettre en application les connaissances acquises au cours de nos études, où nous avons exploité les documents comptables de la compagnie, à savoir les bilans et les tableaux des comptes de résultats pour connaître sa situation financière à l'aide de l'analyse financière par la méthode des ratios.

De ce fait, nous pouvons synthétiser que l'activité de la SAA, montre des signes d'amélioration dans certains domaines tels que la productivité de l'actif, la marge bénéficiaire et la solvabilité, mais fait face à des défis concernant la croissance des primes, les frais de gestion et la rentabilité des capitaux propres.

En effet, l'étude espérait de répondre à la problématique centrale suivante : **Quelle est l'importance de l'analyse financière comme mesure de performance dans une compagnie d'assurance ?**

Il est évident que l'analyse financière est parmi les démarches appropriées et utilisées pour étudier la performance financière des entreprises. En effet, l'importance de l'analyse financière permet de :

- Mesurer sa rentabilité, sa solvabilité et son efficacité dans la gestion des risques. Par exemples, en examinant les ratios financiers tels que le ratio combiné.
- Elle permet de caractériser les types de risques que peut générer la compagnie d'assurance pour ses partenaires et évaluer l'importance de ces risques, en analysant le ratio combiné
- Elle permet de vérifier l'état de la structure patrimoniale de la compagnie à travers l'étude de ses bilans puis d'apprécier son activité et sa rentabilité à travers l'étude de ses comptes de résultats.

Bibliographie

➤ **Ouvrages :**

- ABRAVANEL-JOLLY, Sabine. « Droit des assurances », 3^{ème} éd, 2020.
- ALFONIS, Gerard. PAUL. Grandjean. Pratique de gestion et d'analyse financière. France : les éditions d'organisation, septembre, 1986
- BAIRD, Johone welley « Managing performance », 1986.
- BARUCH, PHILIPPE et Mirval, Gérard. Comptabilité générale. France : Ellipses, 1996
- BEATRICE, GRANDGUILLOT, Francis. L'essentielle de l'analyse financière. 12^e éd. Paris : Gualino. 2014/2015
- BERNET-ROLLAND Luc, Philippe Chanoine « pratique de l'analyse financière », Dunod, 2010
- BERNET-ROLLAND. Luc « Pratique de l'analyse financière »
- BESCOS.PL.ETAL, « contrôle de gestion et management », montch 4^{ème} édition, Paris 1997
- BOISLANDELLE, H.M. « gestion des ressources humaine dans la PME ». Edition Paris : economica, 1998
- BOUQUIN H « Le contrôle de gestion », presses universitaires de France, collection gestion. 6^{ème} éd. Paris
- Bourguignon.A « peut-on définir la performance « Revue française de comptabilité, 2000
- CLAIRE HUMAN, « Le droit des assurances en cartes mentales ». Edition Marketing, 2023
- COHEN, Elie. Analyse financière, 4^{ème} édition, Paris : Economica, 2004
- COUILBAULT François, COUILBAULT-DI TOMMASO Stéphanie, HUBERTY Virgine. « Les grands principes de l'assurance ». 13^{ème} éd. L'ARGUS de l'assurance. 2017.
- COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg. « Les grands principes de l'assurance ». 10^{ème} éd. Paris : largus, 2011,
- COUILBAULT, François., CONSTANT, Eliashberg., LATRASSE, Michel. « Les grands principes de l'assurance ». Largus, 2002.
- EVRAERT.Serge. Analyse et diagnostic financier .2^{ème} Ed. Paris : Erolles, 1992,
- EWALD, François., THOUROT, Patrick. Gestion de l'entreprise d'assurance. 2^{ème} éd. Paris Dunod, 2013

- EYROLLES, Jean, Lochard, les ratios qui comptent, 2^{ème} éd, édition d'organisations, 3^{ème} tirage, 2008
- François Couilbault, Constant Eliashberg, Michel Latrassé, « Les grands principes de l'assurance », 6^{ème} éd, l'argus de l'assurance, paris, 2003,
- GRANSTED.I « L'impasse industrielle ». Edition de seul,1980
- KANIT, Abd Gafour. Elaboration d'un tableau de bord prospectif, magistère, université de Batna, 2002,
- KHEMKHEM.A « la dynamique de contrôle de gestion ». Dunod, 1976
- LAHILLE, Jean-Pierre. Analyse financière. Edition. Paris : Dalloz, 2001
- LEBAS : « oui, il faut définir la performance » revue française de la comptabilité ,1995
- MALAVA Frédéric. Développement Durable, Assurances et Environnement. Edition Economica. Paris, 1999
- MALLOT Jean Louis et JEAN CHARLES : « L'essentiel du contrôle de gestion », édition, d'organisation, paris, 1998.
- MARION, Alain, et al. Diagnostic de la performance d'entreprise. Concept et méthode, dunod, 2012.
- MARION, Alain. Analyse financière concepts et méthodes. 4^{ème} édition. Paris : Dunod, 2007
- Tosseti, T. Behar, M. Fromentaux, S. Menart : « Assurance comptabilité réglementation actuariat », éd Economica, 2002.
- VIZZAVONA, P. « gestion financière » 1^{ère} éd. Paris : Tome, 1991.
- YEATMAN, Jérôme. : « Manuel international de l'assurance » première édition economica, 1998.
- YEGLEM. J, A, Philippes, RAULET, C. « Analyse comptable et financière ». 8^{ème} éd. Paris, 2000.

➤ **Articles, lois et revues :**

- Ordonnance N° 95-07 du 25 janvier 1995 relatives aux assurances Art. 2. (Modifié par l'art. 2 L 06-04)
- Le décret exécutif N° 95-342 (30 octobre 1995) complété et modifié par le décret exécutif N°4-272 (29 août 2004) et N° 13-114 (28 mars 2013) dans son chapitre 2 et 3

- L'arrêté N° 01 du 07/01/2002 modifiant et complétant l'arrêté N° 007 du 02 octobre, 1996

➤ **Autres documents (cours) :**

- M^f DRALI Nabil, « contrôle de gestion », UMMTO, 2023

➤ **Sites web :**

- <https://www.maxicours.com/>
- <https://www.l-expert-comptable.com/>

Tables des matières

Tables des matières :

Remerciements

Dédicaces

Listes des abréviations

Listes des tableaux

Listes des figures

Sommaire

Introduction générale..... 13

**Chapitre I : Le cadre théorique et conceptuel de l'assurance et de la performance
financière 17**

Introduction :..... 18

Section 01 : Les notions de base de l'assurance..... 18

1. La naissance de l'assurance :..... 18

1-1. L'assistance mutuelle :..... 18

1-2. Le prêt à la grosse aventure : 19

2. Définition de l'assurance :..... 20

2-1. Définition générale :..... 20

2-2. Définition juridique :..... 20

2-3. Définition économique :..... 20

2-4. Définition technique :..... 20

3. Les bases techniques de l'assurance :..... 21

3-1. Les acteurs d'une opération d'assurance : 21

3-1-1. L'assuré :..... 21

3-1-2. L'assureur : 21

3-1-3. Le souscripteur :..... 22

3-1-4. Bénéficiaire :..... 22

3-1-5. Le tiers : 22

3-2. Les éléments d'une opération d'assurance : 22

3-2-1. Le risque : 23

3-2-2. La prime (cotisation) :..... 23

3-2-3. L'indemnité (la prestation de l'assureur) :..... 23

3-2-4. La compensation : 24

4. La classification de l'assurance : 24

4-1.	Classification technique :	24
4-1-1.	Les assurances gérées en répartition :	24
4-1-2.	Les assurances gérées par capitalisation :	24
4-2.	Classification juridique :	25
4-2-1.	Les assurances de dommages :	25
4-2-2.	Les assurances de personne :	25
5.	La division du risque :	27
5-1.	La réassurance :	28
5-2.	La coassurance :	29
6.	Le rôle de l'assurance :	30
6-1.	Le rôle social de l'assurance :	30
6-2.	Le rôle économique de l'assurance :	31
7.	Le contrat d'assurance :	31
7-1.	Définition du contrat d'assurance :	31
7-2.	Les caractéristiques de contrat d'assurance :	31
7-2-1.	Un contrat nommé :	32
7-2-2.	Un contrat consensuel :	32
7-2-3.	Un contrat synallagmatique :	32
7-2-4.	Un contrat aléatoire :	32
7-2-5.	Un contrat à titre onéreux :	32
7-2-6.	Un contrat successif :	33
7-2-7.	Un contrat d'adhésion :	33
7-2-8.	Un contrat de bonne foi :	33
	Conclusion :	34
	Section 02 : les concepts de la performance financière :	34
1.	Définition de la performance :	34
2.	Les composantes de la performance :	35
2-1.	L'efficacité :	35
2-2.	L'efficience :	35
2-3.	L'économie :	36
2-4.	La pertinence :	36
3.	Les objectifs de la mesure de la performance :	37
4.	La performance financière :	37
4-1.	La notion de la performance financière :	38
4-2.	Les indicateurs de la performance financière :	38

4-2-1.	La rentabilité :	38
•	La rentabilité économique (RE) :	38
•	La rentabilité financière (RF) :	38
4-2-2.	La profitabilité :	39
Conclusion :		39
Conclusion :		40
Chapitre II : L'aspect théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance		41
Introduction :		42
Section 01 : L'analyse financière et les spécificités des états financière pour une compagnie d'assurance		43
1.	L'analyse financière pour une compagnie d'assurance :	43
1-1.	Définition de l'analyse financière :	43
1-2.	Les objectifs de l'analyse financière :	44
1-3.	Les étapes de l'analyse financière :	44
1-4.	Les procédures de l'analyse financière :	44
2.	Les spécificités des états financière pour une compagnie d'assurance :	45
2-1.	Le bilan :	45
2-1-1.	Définition du bilan :	45
2-1-2.	Présentation du bilan :	45
a.	Actif du bilan :	46
b.	Passif du bilan :	47
2-1-3.	Les spécificités du bilan des compagnies d'assurance :	48
a.	L'actif :	48
•	L'actif non courant (ANC) :	48
•	Actif courant (AC) :	48
b.	Le passif :	48
2-2.	Le compte du résultat (CR) :	49
2-2-1.	La présentation du compte de résultat :	49
2-2-2.	Définition de compte de résultat :	50
2-2-3.	La structure du compte de résultat :	51
a.	Les primes acquises à l'exercice (PA) :	51
b.	Prestation (sinistre) de l'exercice :	51
c.	Commission de réassurance :	51
d.	Subvention d'exploitation d'assurance :	52
e.	Marge d'assurance nette (MAN) :	52

f.	Résultat technique opérationnel (RTO) :	52
g.	Résultat financiers (RF) :	52
h.	Résultat ordinaire avant impôt (ROPI) :	52
i.	Résultat net des opérations ordinaire (RNOO) :	53
j.	Résultat extraordinaire :	53
k.	Résultat net de l'exercice :	53
2-2-4.	Les spécificités des comptes de résultat :	53
Conclusion :		54
Section 02 : Les outils de l'analyse financière pour une compagnie d'assurance		55
1.	L'analyse de l'équilibre financier :	55
1-1.	Le fond de roulement (FR) :	55
1-1-1.	Définition :	55
A.	Fond de roulement net globale (FRNG) :	56
•	A partir du haut de bilan :	56
•	A partir du bas de bilan :	56
1-1-2.	Interprétation de fond de roulement :	56
1-2.	Le besoin en fond de roulement (BFR) :	57
1-2-1.	Définition :	57
1-2-2.	Le mode de calcul du besoin en fond de roulement :	57
1-2-3.	Interprétation du besoin en fond de roulement :	58
1-3.	La trésorerie nette (TN) :	58
1-3-1.	Définition :	58
1-3-2.	Le mode de calcul de trésorerie nette :	58
1-3-3.	Interprétation de la trésorerie nette :	59
2.	L'analyse par la méthode des ratios :	59
2-1.	Définition d'un ratio :	59
2-2.	L'objectif et l'intérêt d'analyse par la méthode des ratios :	60
2-3.	Les différents types des ratios :	60
2-3-1.	Les ratios d'activité :	61
a.	Taux de croissance des primes (émises ou acquises) :	61
b.	Taux de croissance des affaires nouvelles :	61
c.	Taux de résiliation (TR) :	61
d.	Taux de croissance de portefeuille (TCP) :	62
2-3-2.	Les ratios techniques et financiers :	62
a.	Ratio de sinistralité (S/P) :	62

b.	Ratios des frais de gestion (RFG) :.....	63
c.	Le ratio combiné (RC) :.....	64
d.	Le coût moyen du sinistre :.....	64
e.	La cadence de règlement :.....	64
2-3-3.	Les ratios prudentiels :.....	65
a.	Ratio de la marge de solvabilité :.....	65
b.	Ratio de représentation des engagements réglementés :.....	65
2-3-4.	Les ratios à partir du Bilan :.....	67
a.	Ratio de liquidité générale (RLG) :.....	67
b.	Ratio de rentabilité ou de profitabilité :.....	67
c.	Les ratios de la capacité de financement :.....	68
2-3-5.	Les ratios à partir des comptes de résultats :.....	69
a.	La croissance des primes émises ou acquises :.....	69
b.	Taux de croissance de la marge d'assurance nette :.....	69
c.	Taux de cession des primes :.....	69
d.	Taux de commissionnement en réassurance :.....	69
e.	Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité) :.....	69
f.	La marge brute de rentabilité :.....	70
g.	Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette :.....	70
h.	Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration :.....	70
i.	Taux de marge d'assurance nette (TMAN) :.....	70
j.	Ratio charges de fonctionnement :.....	70
k.	Le ratio coût du personnel :.....	70
l.	Les ratios de l'activité financière :.....	71
m.	Ratios de productivités :.....	72
	Conclusion :	72
	Conclusion :	73
	Chapitre III : Etude de la performance financière de la SAA par l'analyse financière..	74
	Introduction :	75
	Section 01 : Présentation de la SAA	75
I.	Présentation de la SAA :.....	75
1.	Historique de la SAA :.....	75
2.	Les objectifs de la SAA :.....	76
3.	Activités de la SAA :.....	77

4.	La structure organisationnelle de la SAA :.....	77
4-1.	La direction générale :.....	77
4-1-1.	Les activités de la direction générale :.....	78
4-2.	Les directions régionales :.....	78
II.	Présentation de l'organisme d'accueil :	80
1.	Présentation de l'agence « SAA 2083 » et son statut juridique :	80
1-1.	Présentation de l'agence « SAA 2083 » :	80
1-2.	Statut juridique :.....	80
2.	L'organisation de l'agence « SAA 2083 » :	80
2-1.	Le chef de l'agence :	82
2-2.	Les différents services :.....	82
2-2-1.	Le service production :.....	82
2-2-2.	Le service sinistre (Indemnisation) :.....	83
2-2-3.	Le service comptabilité :.....	84
	Section 02 : La présentations des états financiers de la SAA (Agence 2083) TO.	85
1.	Présentation du bilan des années 2016, 2017 et 2018 :.....	85
1-1.	L'analyse de l'actif du bilan :	85
1-1-1.	L'Actif non courant :.....	87
1-1-2.	L'Actif courant :	87
1-2.	L'analyse du passif des bilans de la SAA :.....	89
1-2-1.	Les capitaux propres :	90
1-2-2.	Le passif non courant :.....	91
1-2-3.	Le passif courant :.....	91
2.	Le compte de résultat :.....	93
2-1.	La présentation des comptes de résultats de la SAA :	93
2-2.	L'analyse du compte de résultat :	95
2-2-1.	La marge d'assurance de la SAA (Agence 2083) de Tizi-Ouzou :.....	95
2-2-2.	Le résultat technique opérationnel de la SAA (Agence 2083)de Tizi-Ouzou :.....	96
2-2-3.	Le résultat financier de la SAA (Agence 2083)de Tizi-Ouzou :	96
2-2-4.	Le résultat net de la SAA (Agence 2083)de Tizi-Ouzou :.....	97
	Section 03 : Etude de la performance financière de la SAA (Agence 2083) Tizi-Ouzou par l'analyse financière.....	97
1.	Les ratios de l'activité :	97
1-1.	Le ratio de croissance des primes émises.....	97

1-2.	Le ratio de croissance des primes acquises :.....	98
2.	Les ratios techniques :	98
2-1.	Ratio de sinistralité :	98
2-2.	Ratio de frais de gestion.....	99
2-3.	Ratio combiné :	99
3.	Ratio de productivité de l'actif :	100
4.	Ratio de croissance de la marge d'assurance nette :	100
5.	Ratio de la marge bénéficiaire :	101
6.	Ratio de la rentabilité de la marge d'assurance	101
7.	Ratio de rentabilité d'exploitation :	102
8.	Ratio du taux de résultat financiers :	102
8-1.	Par rapport aux produits financiers :	102
9.	Ratio de rentabilité financière des capitaux propres :.....	103
10.	Ratio de rentabilité économiques :	103
11.	Ratio de solvabilité :.....	104
12.	Ratio de financement par la réassurance :	104
	Conclusion :	106
	Conclusion générale	107

Résumé :

L'évaluation de la performance financière est centrée sur la réalisation des objectifs et des résultats, et elle est réalisée à travers des principes d'efficacité, d'efficience, de cohérence et de pertinence. L'évaluation de la performance financière repose sur l'analyse des documents comptables, nécessitant une compréhension globale des critères, indicateurs et déterminants constitutifs. Pour mettre en œuvre une stratégie de gestion axée sur la performance, la compagnie doit identifier les activités qui génèrent de la valeur à long terme et rester adaptable aux fluctuations du marché et à l'évolution des demandes

En effectuant des recherches bibliographiques et un stage pratique au sein de la SAA (Agence 2083) à Tizi-Ouzou, nous avons pu évaluer la performance financière à l'aide de l'analyse des ratios. Cette analyse a révélé les bases solides de performance au sein de cette entité stratégique reconnue comme le moteur du développement régional et national.

Mots clés : Ratios de performance financière : Ratio de structure, de gestion, de liquidité, de rentabilité et de solvabilité.

Abstract :

The evaluation of financial performance focuses on achieving objectives and results, and it is conducted through principles of effectiveness, efficiency, consistency, and relevance. Assessing financial performance relies on the analysis of accounting documents, requiring a comprehensive understanding of the criteria, indicators, and constitutive determinants. To implement a performance-oriented management strategy, the company must identify activities that generate long-term value and remain adaptable to market fluctuations and evolving demands.

By conducting bibliographic research and completing a practical internship at SAA (Agency 2083) in Tizi-Ouzou, we were able to evaluate financial performance using ratio analysis. This analysis revealed the solid performance foundations within this strategic entity, recognized as a driver of regional and national development.

Key words : Financial performance ratios : Ratio of structure, management, liquidity, profitability and solvency.